

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.50
Trois mois » 3.—
Pour l'Étranger le port en sus.

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées, Départs), ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes details for subscriptions and train schedules.

MERCREDI 20 JANVIER 1892

La Chaux-de-Fonds

Helvétie. — Assemblée générale, mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle Montagnard.
Compagnie d'hydrauliers n° 1. — Assemblée du cadre, mercredi 20, à 9 h. du soir, au Café Chapuis, Grenier 8.
Société d'escrime. — Assaut, mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Club des Dérames-tot. — Réunion, mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Cœnoardia. — Gesangstunde, Mittwoch den 20., Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Intimité. — Assemblée générale, mercredi 20, à 8 h. du soir, au local.
Deutsche Evangelisation (Lokal: Envers 37). — Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr: Bibelstunde.
Club du Rameau. — Réunion, mercredi 20, à 9 h. du soir, au Cercle.
Chœur mixte catholique. — Répétition générale, mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local Chapelle 5.
Association mutuelle de prévoyance des ouvriers repasseurs et remonteurs. — Réunion du comité, mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir, au Café du Télégraphe.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Fanfare du Grütli. — Répétition générale, mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Union chrétienne des jeunes gens (Beau-Site). — Mercredi 20, à 8 1/2 h. du soir: Assemblée générale. — Amendable. — Jeudi 21, à 8 1/2 h. du soir: Causerie de M. Pctavel.
Chapelle méthodiste (Progrès 36). — Evangelisationsversammlungen von Sonntag den 17. bis und mit Freitag den 22. Abends 8 1/4 Uhr.
Orphéon. — Répétition, jeudi 21, à 9 h. du soir, au local.
Théâtre. — Direction de M. Laclaindière. — Jeudi 21, à 8 1/2 h. du soir: Haydée ou Le Secret, opéra-comique en 3 actes.
Club de la Pive. — Séance, jeudi 21, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Deutscher Gemischoer Kirohen Chor. — Gesangstunde, Donnerstag den 21., Abends 8 1/2 Uhr, im Lokal.
Céolienne. — Répétition de chant, jeudi 21, à 9 h. du soir, au local.
Union Chorale. — Répétition générale, jeudi 21, à 9 h. du soir, au nouveau local (Café Rickli, Balance 15).
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 21, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.

A propos des réformes orthographiques

Nous avons entretenu nos lecteurs, à diverses reprises, du mouvement créé et soutenu, depuis quelques années, par un certain groupe de pédagogues, en faveur d'un certain nombre de réformes de l'orthographe française, avec plusieurs desquelles nous sommes du reste d'accord.

A ce propos, un correspondant du Démocrate parlait hier à ce journal d'une réforme non moins urgente et, qui, à son avis, n'a pas encore torturé les membres du corps enseignant.

Tous ceux-ci, dit-il, sont généralement convaincus de la nécessité d'une réforme rationnelle de l'orthographe française, mais il en est peu, parmi eux, qui songent à l'invasion des Barbares, à cette foule de mots baroques et de locutions bizarres qui nous viennent de l'étranger et qui menacent d'envahir notre belle langue française. Pendant que nous sommes préoccupés de dépouiller notre orthographe de tous les parasites qui la rongent et la dévorent, en rendent l'étude difficile, presque impossible même, pendant que nous disputons sur l'opportunité de telle ou telle réforme, pendant que la simple question du retranchement ou de la conservation de certaines lettres dans certains mots nous retient et nous fait bavarder outre mesure, une maladie s'introduit chez nous et devient à la mode.

L'anglomanie, sournoisement et sans bruit, a pénétré non seulement dans nos mœurs, mais dans notre langue, où elle exerce déjà ses ravages. On a formé une ligne ayant pour mission d'arriver à la simplification de l'orthographe; il est temps, ce nous semble, d'en former une nouvelle contre les mots étrangers qui, si l'on n'y met bon ordre, menacent d'envahir notre langue et d'en faire une macédoine internationale, une nouvelle tour de Babel. Les plus grands journaux et les meilleurs périodiques français ont conféré le droit de bourgeoisie à une foule de mots venus des bords de la Tamise et, du train dont on y va, nous ne pourrions bientôt plus lire notre langue qu'avec l'aide d'un dictionnaire anglais-français. Le high-life, les garden party, les rally paper, les five o'clock tea et cent autres ont traversé la Manche, sans passeport, et se sont acclimatés chez nous. La haute société parisienne, à ce qu'il paraît, les emploie journellement dans la conversation, elle, qui cependant, avait jusqu'ici conservé le monopole du beau langage et s'était toujours énergiquement prononcée contre l'intrusion de l'argot des boulevardiers dans la langue de Pascal, de Bossuet et de Voltaire.

Si nous les comprenions, ces mots à phononime rébarbative, nous ne nous plaindrions qu'à demi, mais nous ne les connaissons pas et nous ne savons même pas les prononcer! Ils sont, pour la plupart des lecteurs, aussi brumeux que leur pays d'origine l'est aux yeux de ses visiteurs. Ils ne nous disent rien, absolument rien, et nous enrageons quand nous les rencontrons sous des plumes qui manient excellemment la langue française, comme si les équivalents de ces mots exotiques n'existaient pas dans notre langue! A quoi bon, je vous le demande, avoir acclimaté le mot high-life, qui signifie proprement haute vie, quand nous avons « grand monde, haute société, vie élégante », que sais-je encore?

Dernièrement — et j'affirme la certitude du fait — dans l'une des localités les plus isolées du Jura, on m'offrit de prendre part à un five o'clock tea. Je tombais des nues! Hélas! me disais-je tout bas, jusqu'où l'anglomanie vient se faufiler! Je dus, évidemment, demander l'équivalent français de ce terrible mot et j'appris ainsi qu'il était synonyme de « collation », de goûter, mot charmant, qui exprime si bien, dans son exquise simplicité, ce léger repas de l'après-midi.

Baby est en train de supplanter bébé et « square » jardin. A l'Exposition universelle de Paris, en 1889, à l'entrée du Trocadéro et à la porte du quai d'Orsay, les visiteurs étaient assaillis par une foule de vendeurs, criant à tue-tête, non plus le traditionnel « Mesdames et Messieurs, prenez vos billets », mais le nouveau et fashionable « Mesdames et Messieurs, prenez vos tickets! » M. Clémenceau, pour la grande majorité des Français, est le chef politique de l'extrême gauche; pour le high-life, il en est devenu le leader. Et le club, et la bank-note, et le Water-Closet, et le Lavatory-Poilett-Club? Ce dernier est vraiment superbe! Ne vous dit-il rien, Mesdames?

Il en est d'autres, beaucoup d'autres, que je laisse de côté, parce que je n'ai pu en deviner ni le sens ni la provenance, et parce qu'aussi j'ai négligé d'en prendre note au cours de mes lectures. Ils rempliraient, n'en doutez pas, plusieurs colonnes du journal. — Jean Bron pourrait nous donner une chronique bien amusante sur l'anglomanie, cette maladie à la mode. Je lui signale ce thème. Ma conclusion? Au lieu de perdre notre temps à braconner sur les terres d'autrui, faisons, mes amis, les gardes-champêtres sur notre propre domaine, la langue française.

Christophe Colomb

Le 16 octobre 1892 sera le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, et les deux mondes se préparent à célébrer par des fêtes extraordinaires cet anniversaire du fait le plus considérable de l'ère chrétienne. Aussi, tout ce qui touche à Christophe Colomb est, en ce moment, l'objet de l'attention générale. On sait, dit le Matin, qu'il y a peu de temps, M. le général Menabrea, ambassadeur d'Italie à Paris, fut chargé de solliciter du comte Roselly de Lorgues la remise, à titre de prêt, du portrait que l'illustre historien du Génois possède, et qui passe, à bon droit, pour le plus authentique.

Pendant trois siècles, l'histoire de Colomb demeura presque ensevelie dans l'oubli. On ne connaissait même pas ses traits, bien qu'à diverses reprises on eût exhibé de prétendus portraits, qui figurent notamment aux galeries de Florence, Venise, Naples et Londres.

Il y a trente-huit ans, M. Feuillet de Conches, chef du protocole au ministère des affaires étrangères, grand collectionneur d'autographes, de dessins et de curiosités biographiques, publia un travail sur l'iconographie de Colomb, mais sans rien élucider. D'autres portraits, découverts depuis cette époque, sont également imaginaires, et quelques-uns même, tel que celui de Léopold Flameng, effrontément opposés au signalement du navigateur donné par trois écrivains qui l'ont connu personnellement, et desquels l'un est son propre fils, don Fernando.

Après Théodore de Bry, et à son exemple, les portraits de Colomb ont varié d'expression suivant l'idée que l'artiste s'était faite de sa personne. A Londres, au British Museum, on le voit sous l'aspect d'un patricien de Venise sortant du conseil des Dix; au frontispice du livre de l'Espagnol Munoz, c'est une sorte de Matamore armé de toutes pièces, tandis que dans l'ouvrage du comte Napione, c'est un profil d'oiseau effarouché, et, dans le splendide Codice de Spotorno, une face hargneuse, hérissée et répulsive.

Dupe de l'erreur traditionnelle à ce sujet, le roi Louis-Philippe, en 1837, crut de bonne foi faire un don précieux à la municipalité de Séville en lui envoyant le portrait, admirablement gravé, de Mercury, qui est un prototype de vulgarité lourde, sans parler des détails ridicules d'agencement et de costume qu'on peut encore constater sur l'original, au musée de Versailles.

Un décret du roi Humbert a institué, à Rome, une commission chargée de réunir tous les documents, papiers, cartes et dessins relatifs à l'immortel navigateur, et c'est à cette occasion que le général Menabrea a obtenu du comte Roselly de Lorgues l'autorisation de faire prendre copie du véritable portrait de Colomb, généralement attribué à Antonio del Rincon, peintre d'Isabelle la Catholique.

Après l'extinction de la ligne masculine de Colomb, le comte Baldassare Colombo, seigneur de Cunaro, dans le Montferrat, se crut autorisé par sa parenté à prétendre au majorat fondé par l'amirauté de Castille. Il se rendit en Espagne, fut admis à l'instance et fit valoir ses droits. Les longueurs et les subtilités des procédures l'y retinrent plus de vingt ans. Il eut occasion, à Dordone, de se mettre en rapport avec les parents de Béatrix Enriquez, seconde femme de Colomb, et ce fut sans doute dans cette famille qu'il trouva le portrait qu'il rapporta à Cuccaro, avec une quantité d'autres documents, après la perte définitive de son procès. La plupart de ses papiers furent égarés ou soustraits, car les descendants de Baldassare, bons compagnons et chasseurs intrépides, s'occupèrent fort peu de leurs archives, qu'ils ouvrirent libéralement aux curieux et aux travailleurs. Le chanoine de Giovanni et le comte Galean Napione, de l'Académie de Turin, y puisèrent à leur aise, pour documenter à leur façon la naissance de Colomb dans le fier manoir de Cuccaro, solidement nanti de tours, machicolis et couleuvrines, parce qu'ils rougissaient de ses origines obscures et de son humble berceau de plébéen à Gènes.

Le dernier descendant des comtes de Cuccaro, Mgr Luigi Colombo, doyen des protonotaires apostoliques, prélat domestique de Pie IX et le distributeur de ses aumônes secrètes, était lié d'intime amitié avec le comte Roselly de Lorgues. On comprend dès lors comment le portrait peint sur bois par Antonio del Rincon, et probablement d'après nature, se trouve entre ses mains. La discussion sur les portraits de Colomb, si vivement agitée en Italie, semble maintenant apaisée. Le savant Charles dell'Acqua, bibliothécaire de l'université de Pavie, s'en occupa beaucoup, il y a quelques années. La question d'authenticité fut vivement soulevée par diverses académies de la péninsule. La difficulté a été enfin tranchée par l'autorité reconnue la plus compétente en matière d'iconographie. Le marquis Jérôme d'Adda, numismate hors pair, conservateur de la bibliothèque ambrosienne de Milan, a déclaré que

l'effigie de Colomb, publiée au frontispice de son Histoire par le comte Roselly de Lorgues, devait être regardée comme la plus authentique.

La libération conditionnelle

On écrit de Genève à la Gazette de Lausanne: Samedi, M. Richard, chef du département de justice et police, a déposé un projet de loi introduisant dans le canton de Genève la libération conditionnelle, à peu près sur le modèle de la loi Béranger, qui fonctionne en France depuis plusieurs mois.

Voici le texte de cette proposition qui, si elle est adoptée, modifiera considérablement notre système répressif:

« Article premier. — Lorsqu'un inculpé n'a pas subi en France ou à l'étranger de condamnation antérieure à la prison pour infraction volontaire de droit commun, la cour ou le tribunal de police peut ordonner, s'il en paraît digne, qu'il sera sursis à l'exécution de la peine prononcée contre lui.

Cette décision ne pourra intervenir qu'en cas de condamnation à l'emprisonnement ou aux arrêts de police.

Elle fera partie du jugement de condamnation et devra être motivée.

Art. 2. — Le délai de sursis sera de cinq ans à partir du prononcé de la condamnation.

Art. 3. — Si pendant ce délai le condamné ne commet aucun acte qui lui attire de la part des tribunaux genevois une nouvelle condamnation à une peine privative de liberté pour crime ou délit intentionnel, la condamnation sera éteinte.

Dans le cas contraire, la première peine sera d'abord exécutée sans qu'elle puisse se confondre avec la seconde, et pour le condamné âgé de plus de vingt ans révolus au jour de la première condamnation, il ne pourra lui être accordé de circonstances atténuantes ou très atténuantes.

Art. 4. — Après la lecture du jugement ou de l'arrêt, le président de la cour devra adresser une admonition au condamné et l'avertir des conséquences qu'entraînerait pour celui-ci une nouvelle condamnation pendant le délai de cinq années qui va s'ouvrir.

Art. 5. — Le sursis d'exécution ne préjudicie en rien aux droits de la partie lésée. Il n'affranchit le condamné ni des frais du procès, ni des dommages-intérêts.

Art. 6. — Pendant la période de sursis, la condamnation ne sera pas inscrite dans les extraits du casier judiciaire délivrés aux parties.

Art. 7. — La libération définitive sera acquise d'office au condamné par le seul fait de l'expiration du sursis. »

Nouvelles étrangères

France. — A la séance de la Chambre, qui n'a commencé qu'à quatre heures, le président donne lecture d'une demande d'interpellation de M. Le Senne, député boulangiste, sur des articles de l'Intransigeant dirigés contre M. Constans.

La Chambre, qui savait que cette demande serait formulée, était très agitée dès le début de la séance.

M. de Freycinet, au nom du gouvernement, déclare qu'il n'accepte pas de répondre à cette interpellation et qu'il laisse la Chambre maîtresse de décider si la tribune française doit servir à jeter le discrédit sur le gouvernement et la République. La majorité applaudit cette déclaration. La question préalable est alors demandée par un grand nombre de députés. Mais M. Laur demandant la parole sur la question préalable, le président la lui donne. M. Laur, invoquant un précédent, dit que la Chambre ne peut voter sur la question préalable, parce que ce vote serait la négation des droits et des libertés des minorités et parce qu'il signifierait que le gouvernement voudrait couvrir par ce procédé un de ses membres flétris par l'opinion publique.

A ces mots, M. Constans, qui était assis au banc des ministres entre MM. de Freycinet et Jules Roche, bondit dans l'hémicycle. On cherche en vain à l'arrêter: il bouscule les députés qui se trouvent sur son passage, ar-

rive au pied de la tribune, d'où descendait M. Laur, et soufflette ce dernier à plusieurs reprises. La majorité applaudit; un violent tumulte se produit. Le président déclare aussitôt qu'en présence de l'agitation de la Chambre, il se voit dans la nécessité de lever la séance.

M. Constans, un peu pâle, retourne à son banc. Un grand nombre de députés viennent lui serrer la main. Bien que le président ait quitté son fauteuil, les députés restent encore dans la salle.

Des altercations se produisent entre plusieurs députés. M. Delpech soufflette M. Castelin, député boulangiste. Les questeurs font évacuer les tribunes de la presse et du public. Dans les couloirs, l'agitation est extrême.

La séance de la Chambre est reprise à six heures. M. Constans, au milieu des applaudissements de ses collègues, exprime le regret d'un acte de violence bien légitime. La Chambre vote ensuite, par 438 voix contre 44, la question préalable sur l'interpellation Le Senne.

La séance est levée aussitôt.

— *Les arts de la femme.* — Hier après midi, à Paris, les comités de patronage et d'organisation de l'exposition des arts de la femme ont tenu leur première réunion à l'hôtel Continental.

M. Georges Berger, président de l'Union centrale des Arts décoratifs, a fait l'historique de la Société et rappelé que l'on n'attendait plus que la ratification du Sénat pour édifier le musée des Arts décoratifs sur les ruines de la Cour des Comptes.

« Le public, a-t-il ajouté, est las des expositions générales: il veut des expositions spéciales. L'Union centrale des Arts décoratifs veut faire une exposition vraiment noble de tous les objets de luxe ou d'utilité dont se sert la femme. On écartera tout ce qui est de mauvais aloi, tout ce qui ne montrera pas la femme sous son aspect d'honnêteté et de travail. Nous ne faisons pas de cette œuvre une spéculation. S'il y a des bénéfices, ils serviront à ouvrir un musée où les ouvriers des quartiers du Temple et du Marais trouveront des documents d'étude et des tracés graphiques. »

L'exposition des Arts de la Femme ouvrira probablement au mois d'août prochain.

Parmi les personnes qui assistaient, dimanche, à Paris, au concert du Conservatoire, se trouvait M. Siegfried Wagner. Le jeune fils de l'auteur de *Lohengrin* ressemble à son père de la façon la plus frappante.

Il a passé quelques jours en France, dans une des demeures les plus fastueuses des environs de Paris, où l'on est très wagnérien, et va en Angleterre, où il restera une quinzaine de jours, pour retourner ensuite en Allemagne.

M. Siegfried Wagner, qui n'a pas encore vingt-cinq ans, vient de finir ses études: il est architecte.

Allemagne. — Le projet de loi contre les souteneurs punit très sévèrement le proxénétisme, surtout lorsque c'est le mari qui favorise la débauche de sa femme. Les écrits et les gravures pornographiques, les annonces qui ont pour but de créer des relations immorales seront poursuivis. Les récidivistes purgeront leur peine plus rigoureusement; ils seront mis au pain et à l'eau et coucheront sur la planche. Enfin, le huis clos sera prononcé chaque fois que la morale serait mise en péril par la publication des débats.

La police politique chargée de surveiller la

presse, les théâtres, les réunions publiques, ainsi que les étrangers, sera considérablement augmentée. Elle formera une division spéciale, dirigée par un haut fonctionnaire, 4 sous-directeurs, 24 employés de bureau et 40 employés subalternes. La brigade active chargée des recherches comprendra un capitaine de police, 10 commissaires, 10 inspecteurs, 123 agents.

Russie. — Le grand-duc Alexis partait lundi pour représenter le Tsar aux funérailles du duc de Clarence.

L'Empereur, désirant que les grands-ducs soient initiés aux affaires courantes de l'Empire, vient de nommer membres permanents du Conseil d'Etat les grands-ducs Alexis et Wladimir. Les grands-ducs devront désormais assister aux séances générales du Conseil d'Etat où leur voix sera comptée au vote comme celle d'un membre ordinaire de ce Conseil. Un ukase portant ces deux nominations a paru ce matin dans le *Messenger officiel*.

Etats-Unis. — M. Tracy, secrétaire d'Etat de la marine à Washington, a télégraphié à M. Evans, commandant du *Yorktown*, de débarquer dans le port péruvien du Callao les réfugiés chiliens recueillis à bord de cette canonnière.

Des télégrammes de Philadelphie disent que le gouvernement des Etats-Unis aurait envoyé du matériel de guerre à San Francisco et qu'il a commandé 20,000 tonnes de charbon de terre qui devront être immédiatement expédiées dans le Sud.

Le président Harrison pense présenter au Congrès toute la correspondance diplomatique échangée avec le Chili et lui soumettre le différend dans un message conçu, toutefois, en termes très-modérés.

— *Exposition de Chicago.* — C'est Miss Alice Rideout, de St-Francisco, qui a soumis les meilleures maquettes en vue de la décoration du Palais des Femmes. Les trois maquettes en plâtre qu'elle a présentées représentent respectivement: *Les vertus Féminines*, *La Femme, Génie de la Civilisation*, *Place occupée par la Femme dans l'Histoire*. Le premier et le dernier de ces groupes seront placés au-dessus de la corniche, et à une hauteur de 60 pieds au-dessus du sol (18 m). Ils coûteront chacun de 1500 à 2500 dollars. Le second, *La Femme Génie de la Civilisation*, sera exécuté en haut-relief et décorera le fronton qui surmonte l'entrée principale du Palais des Femmes. Le prix approximatif en est de 3000 dollars.

Chronique suisse

Jura-Simplon. — Le désir des actionnaires du Jura-Simplon de faire administrer leur propriété par des gens investis de leur confiance et travaillant pour eux et non contre eux paraît exorbitant aux journaux radicaux bernois, inféodés à la direction actuelle de la compagnie. Pour le *Bund*, pour la *Berner Zeitung*, l'actionnaire qui ne se fait pas broyer dévotement sous les roues du char du dieu-Etat est un rebelle digne des pires châtiements.

On lit dans le *Bund*:

La question importante est de savoir si le conseil d'administration actuel peut être révoqué, sans aucun motif, par une assemblée générale extraordinaire. Il a le traité de fusion pour lui. Le conseil aura donc à se demander en premier lieu si, dans les conditions où la

maîtresse, qui ne soufflait jamais mot devant le monde, mais n'en avait pas moins voix au chapitre, disaient les mauvaises langues, et savait, quand les feux étaient éteints à Plogoff et les volets mis à la boutique, imposer ses volontés à son soi-disant maître. Laide, sans âge précis, borgne, avare et aussi grognon dans le tête-à-tête qu'elle était sobre de paroles en public, elle faisait payer cher à Kerzälé les «bontés» qu'il avait eues pour cette créature peu avenante. Mais elle était rude à la tâche, et le vieux appréciait ces deux bras rouges et musclés, qui en valaient quatre pour l'activité et la force.

Kerzälé était en train de causer mystérieusement avec un individu qui se tenait dans la partie la plus sombre et la plus reculée de la pièce, quand la Guernech, faisant irruption de la cour où elle écharpillait de l'étaupe à calfater, s'écria:

— Alerte! voici les brasse-carré!

Malgré la déférence que lui témoignaient les gendarmes, l'équoreur faisait toujours la grimace à leur annonce.

L'inconnu interrogea son hôte du regard.

— Là, dit celui-ci, en lui montrant le réduit pratiqué dans l'escalier.

Il n'était que temps: le brigadier Jarnithim et le gendarme Meyer entraient en faisant le salut militaire.

— Eh! eh! brigadier, demanda Kerzälé souriant et allant au-devant d'eux, quel vent vous pousse par ici?

— Monsieur le maire, il y a du nouveau, répondit Jarnithim.

— Du nouveau? Ah! ah!... Il y a du nouveau! Eh bien! mon brave, parlez. Quel nouveau y a-t-il?

— C'est-à-dire, fit l'honnête Jarnithim, qu'étant le supérieur, c'est moi qui devrais parler; mais c'est-à-dire aussi que c'est mon subordonné Meyer qui a vu la chose, qu'il doit parler. Donc, vous pouvez parler, Meyer. Je vous y autorise subseqüemment.

L'équoreur clignait de l'œil.

— Monsieur le maire, débuta l'Alsacien, c'est rapport à ce failli chien d'Yan, vous savez, celui que nous avons voulu arrêter l'autre jour, quand vous nous avez fait l'honneur de nous prendre en voiture.

— Ah! Yan Ab Vor. Je le connais, ce garçon-là.

— Très bien, monsieur le maire; même que nous avons un mandat d'amener contre lui.

requête en est faite, il doit convoquer une assemblée générale extraordinaire. Qu'il n'y ait pour cela aucun motif plausible, c'est ce qui saute aux yeux. Tout le monde sait également pourquoi on ne peut pas distribuer de dividende. L'ancienne S.-O.-S. était dans un état tel que la nouvelle compagnie a dû s'imposer, pour l'en sortir, de lourds sacrifices; les Suisses occidentaux se moquent des faits quand ils viennent réclamer des dividendes.

La situation est grave au point de vue des intérêts publics. La Confédération a acquis 80,000 actions du Jura-Simplon dans la pensée d'avancer la nationalisation des chemins de fer. Et voilà que MM. les banquiers veulent reconquérir, pour le rendre à la spéculation privée, le seul chemin de fer sur lequel l'Etat ait mis la main. Tout devrait être escamoté de nouveau. La mine est prête pour faire sauter les Bernois. Mais halte-là! La Confédération a une position décisive à prendre et elle la prendra.

Comme conclusion, l'organe de la bernification des voies ferrées propose de reviser la loi fédérale sur les chemins de fer dans ce sens: le conseil d'administration d'une compagnie de chemin de fer comprend trente membres au moins; 2° un tiers de ces membres sont nommés par la Confédération, un tiers par les cantons intéressés et un tiers par l'assemblée générale des actionnaires.

Un correspondant bernois du *Berner Tagblatt* propose ironiquement d'ajouter les articles suivants:

Art. 9. Toute personne qui, en qualité d'actionnaire, aura placé une certaine somme dans une société industrielle suisse, et qui prétendra à retirer, sous forme de dividende, un intérêt de ce capital, sera mise hors du droit commun comme vampire, spéculateur et sujet dangereux.

Sa fortune sera confisquée au profit de l'Etat.

Art. 9. Lorsque l'intérêt de l'Etat est en conflit avec des intérêts privés, le particulier doit immédiatement, sans sommation préalable et sans indemnité, mettre la totalité de ses biens à la disposition de l'Etat.

Ponts en fer. — A la fin de la semaine dernière, a eu lieu à Zurich une conférence d'ingénieurs des ponts et chaussées, sous la présidence de M. Tschiemer, inspecteur technique du Département des chemins de fer. C'est ce dernier qui a provoqué la conférence, à laquelle l'Ecole polytechnique était représentée par MM. Ritter et Tetmayer, et l'inspecteur fédéral par ses deux ingénieurs des ponts et chaussées. Il s'agit d'élaborer un avant-projet de loi sur le calcul statistique des ponts en fer.

Chambres fédérales.

Séance du mardi 19 janvier 1892.

CONSEIL NATIONAL. — Avant le vote sur le recours des restaurateurs des gares suisses, M. Curti a reproché au Conseil fédéral de traiter ses propres employés des postes, télégraphes et téléphones, moins bien que la loi n'oblige les Compagnies de transport à traiter les leurs. Il déposera une proposition spéciale sur ce point.

Le recours est rejeté.

MM. Comtesse, Jehnhenry et Favon déposent une motion qui vise l'art. 4 de la loi sur le temps de repos des employés des entreprises de transport. Sur les 52 jours obligatoires de repos, un certain nombre doit tomber sur un

— Voulez-vous me montrer ce mandat?

— Oh! très volontiers, monsieur le maire, fit Jarnithim en exhibant la pièce demandée.

Kerzälé la considéra longuement en hochant la tête, puis la rendant au gendarme:

— Mon brave, il n'y a qu'un défaut à votre papier, mais il est de taille.

— Un défaut! dirent simultanément les deux gendarmes stupéfaits.

— Hé! oui, un gros défaut!

Et le maire éclata de rire.

— Un défaut!... Mais... lequel?

— Il est irrégulier.

— Ir... ré... gu... lier!

— Parfaitement! Il désigne un nommé Yan Ab Vor, de la commune de Plogoff, âgé de vingt-cinq ans.

— C'est cela même, monsieur le maire.

— Eh bien! Je suis maire de Plogoff, Lescoff et Kerleek depuis vingt-cinq ans, et il n'y a pas d'état-civil au nom de l'homme que vous dites. Voyez plutôt.

Il avait été d'un tiroir placé à la base du lit de la Guernech les registres encrassés de la commune, et les tendait tout ouverts aux gendarmes.

C'était vrai. «Fils de la mer», adopté par Arshau, Yan n'avait pas d'état-civil régulier. Les représentants de l'autorité tombaient des nues.

Mais cet enragé de Meyer avait riposté à tout.

— Faites excuse, monsieur le maire. Possible que le nommé Ab Vor, — ce qui n'est pas un nom honnête, voyez-vous, ne soit pas Ab Vor. Mais il est tel à l'inscription maritime, à preuve qu'il a fait ses cinq ans...

— En brave! interrompit le maire.

— Je ne dis pas. Beaucoup de gens font leur service en braves. Donc, c'est le nommé Ab Vor que nous devons arrêter. Après cela, il s'expliquera avec les juges. Mais ce n'est pas de ça qu'il s'agit.

— C'est vous qui l'avez dit.

— Vous allez comprendre, monsieur le maire... Alors Meyer raconta ce qui lui était arrivé huit jours plus tôt, la découverte de la complicité de Marguerite Guayarmarch, et conclut en demandant à M. le maire l'autorisation d'arrêter Gaïd.

— Voyez-vous, appuya Meyer, tant que cette coquine-là nourrira le loup, il ne sortira pas du bois, et tant qu'il ne sortira pas du bois, nous ne le pinçerons pas!

Kerzälé était devenu pensif. Arrêter Gaïd, c'était,

dimanche; les motionnaires voudraient modifier cette disposition.

La séance est levée à onze heures et quart. Demain, loi sur la chasse.

CONSEIL DES ETATS. — Suite du débat d'entrée en matière sur le projet d'arrêté concernant les taxes de patente des voyageurs de commerce.

M. Schoch comprend qu'on ait des doutes sur la constitutionnalité du projet; il se justifie cependant à titre de mesure tendant à empêcher la double imposition, interdite par la Constitution.

M. Ruchonnet, conseiller fédéral, regrette que M. Droz, dans les attributions duquel rentre la question, soit absent. La matière l'intéresse au double point de vue du commerce et des affaires extérieures. Il est sans aucun espoir que le gouvernement français consente jamais à signer un traité dans lequel cette question ne soit pas réglée, et il est également impossible qu'il accepte le régime actuel des taxes cantonales. En 1882, la France offrait de payer une taxe modérée; la Suisse, à défaut de base légale, ne put l'accepter et dut accorder la franchise absolue, accordant ainsi aux étrangers un privilège sur les nationaux. Ce privilège scandaleux dure encore aujourd'hui, et c'est pour qu'on puisse l'abolir qu'on a présenté le projet de loi, substituant aux régimes cantonaux, inacceptables pour les Etats étrangers, un régime national.

Si l'entrée en matière était rejetée, le Conseil fédéral se trouverait dans la situation difficile d'accepter de nouveau dans les négociations une solution contre laquelle le sentiment populaire s'insurge à bon droit depuis dix ans.

M. Odier voudrait l'exonération complète.

L'entrée en matière est votée à l'appel nominal par 25 voix contre 15.

Nouvelles des cantons

ZURICH. — Le docteur Conrad Keller, explorateur suisse en Afrique, est rentré samedi à Zurich, venant de Naples.

L'expédition qu'il dirigeait s'est rendue de la côte de Somalis jusqu'à la province d'Ogaden, dans la vallée de Webi, puis de là, par les steppes, jusqu'au Juba et retour jusqu'à Bessara-Berbera. L'explorateur suisse n'a éprouvé pendant son voyage de dix mois en Afrique aucune maladie ou indisposition.

— A en croire un correspondant du *Vaterland*, la mort du duc de Clarence aurait valu à différentes maisons de Zurich de très grosses commandes de soie noire pour toilette de deuil. Une agence de Londres en aurait demandé télégraphiquement, à elle seule, plus de 300 pièces.

TESSIN. — Une polémique très grave s'est engagée dans la *Gazette du Tessin*, entre Livraghi et M. Grecchi, ex-consul italien. Le bruit ayant couru que Livraghi devait épouser la fille de M. Grecchi, ce dernier a protesté disant qu'il n'avait rien à voir avec l'exécuteur de Massouah. Livraghi répond que M. Grecchi devrait se souvenir qu'il a échappé à grand peine à une condamnation pour un crime infâme.

VALAIS. — Le doyen des juristes suisses, M. le Dr Cropt, professeur de droit à la faculté de Sion, est entré dans sa quatre-vingt-douzième année.

Encore vert est très ingambe, ce vénérable nonagénaire, dont le physique rappelle M. Thiers, a conservé intactes toutes ses brillan-

en effet, faciliter la capture de Yan. Or, autant par haine instinctive du tricorne que par affection pour le fils adoptif de son compère Arshau, pour Yan, qu'il avait vu grandir et auquel, en sa qualité d'ancien pilote, il avait donné les premières leçons de «pratique», il ne voulait pas s'y prêter.

— Arrêter Gaïd... arrêter Gaïd! murmura-t-il, grosse affaire!

Tout à coup, il appela à tue-tête:

— Ohé! la Guernech!

— Après? répondit celle-ci, qui n'avait pas quitté la chambre, curieuse de savoir ce que voulaient les gendarmes. — Vous n'avez pas besoin de tant crier, vous savez?

— Tiens! tu étais là, ma bonne Guernech. Je te croyais retournée aux étoupes. Apporte-moi donc un pichet de cidre et trois verres.

La servante ne bougea pas, mais la prune grise de son œil unique se mit à vibrer dans son orbite avec une vivacité expressive.

— Si c'est pour nous, objecta Jarnithim, ce n'est pas la peine, monsieur le maire. Nous n'avons pas soif.

— Pas soif! se récria Kerzälé, — pas soif! De cidre peut-être, mais de vin?... Du «Jeune Emile», hein?

— Merci bien.

— Vous direz merci après.

— Il nous est absolument défendu de boire en service.

— Ta! ta! ta! je voudrais vous voir refuser de tenir compagnie à la magistrature!

— Puisque vous insistez, fit le brigadier, nous acceptons l'honneur, par obéissance.

La Guernech n'avait pas encore remué.

En revanche, son œil se livrait à une mimique furieuse et désordonnée.

— Ah çà! la fille gronda Kerzälé, qui, devant les autres, ne voulait pas perdre son prestige d'autorité, — lèveras-tu l'ancre à la fin? Allons, zou? Du «Jeune Emile», et vivement.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 30

PILLEUR D'ÉPAVES

MEURS MARITIMES

PAR

Pierre MAEL

Au fond de la cour, une porte vitrée donne accès dans une vaste pièce enfumée, parcimonieusement éclairée par une petite fenêtre à guillotine, la pièce importante de la maison servant à la fois de cuisine, de salle à manger, de parloir et de chambre à coucher.

La cheminée, haute et profonde, est surmontée d'une Sainte-Vierge en plâtre, d'un rameau de buis bénit, d'un fusil posé en travers sur deux crochets, avec des liges de fond. Une table de bois blanc que la crasse et le vin se sont chargés de passer en couleur, un immense lit-armoire entouré de rideaux de laine frillés, à grands ramages éclatants qui crévent encore les yeux, une douzaine de chaises communes boiteuses, éventrées, laissant sortir leur paille ébouriffée, composent tout le mobilier du lieu, avec un vaisselier où des plats fêlés, en faïence de Rouen, et des pots de cidre égouculés étalent leurs peintures criardes et naïves.

Un escalier tournant, à rampe grossièrement chantournée, conduit à l'étage supérieur. Sous cet escalier, une porte basse ferme sur un réduit obscur, tenant lieu de cave et de bûcher.

Dans la pièce bâtarde dont il vient d'être parlé, Kerzälé traitait ses affaires personnelles et donnait audience à ses subordonnés. Le lit était celui de la Guernech, la servante de M. le maire, servante-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Avis officiels

Commune de la CHAUX-DE-FONDS

Le plan adopté par le Conseil général, dans sa séance du mardi 12 janvier 1892, pour la création d'une nouvelle rue longitudinale destinée à relier la rue de l'Hôpital à la route de Bal-Air et pour l'ouverture des rues transversales montantes y aboutissant est exposé au Bureau communal, à l'Hôtel des Postes, où les intéressés peuvent le consulter.

Les oppositions devront être envoyées par écrit au dit Bureau, jusqu'au 20 février inclusivement.

La Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 1892
695-3 **Conseil communal.**

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commune de la Chaux-de-Fonds met au concours les travaux énumérés ci-dessous, concernant la construction du nouveau Collège de la Promenade :

- 1. Creusage et terrassement
- 2. Fourniture de la pierre de taille (granit, ros et molasse).
- 3. Maçonnerie et cimentage.
- 4. Charpenterie.
- 5. Fourniture de gros fers.
- 6. Menuiserie, Vitrierie.

Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance des plans et cahiers des charges, chez M. Alb. THEILLE, architecte, rue du Doubs 93.

Les soumissions devront être adressées sous pli cacheté au Conseil communal jusqu'au 4 février prochain, à 7 heures du soir. Elles porteront l'inscription : « Soumission pour le Collège de la Promenade ».

696-3 **Conseil communal.**

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds,

Vu l'article 90 de la Loi sur les Communes du 5 mars 1888 concernant l'exercice du referendum en matière communale ;

ARRÊTE

Les arrêtés suivants votés par le Conseil général de la commune de la Chaux-de-Fonds, dans sa séance du 12 janvier 1892, seront publiés dans la FEUILLE OFFICIELLE.

I. Arrêté accordant au Conseil communal un crédit de 370 mille francs pour l'exécution des plans relatifs à l'utilisation des forces motrices de la Reuse.

Le Conseil Général de La Chaux-de-Fonds vu les conclusions du rapport de la Commission des Forces motrices ; entendu le rapport du Conseil communal ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les plans relatifs à l'aménagement des eaux de la Reuse de l'usine des Moyats, en amont, du Champ-du-Moulin à la Combe Garot, en vue de leur utilisation comme force motrice, sont approuvés. Ces plans seront soumis à la sanction du Conseil d'Etat.

ART. 2. — Sous réserves des dispositions de la loi concernant le délai référendaire, il est accordé au Conseil communal, pour l'exécution de ces plans un crédit de 370 000 fr., représentant la moitié de la dépense prévue, l'autre moitié étant à la charge de la Commune de Neuchâtel. Cette dépense sera portée dans les livres de la Commune au compte spécial : « Utilisation des Forces motrices de la Reuse. »

ART. 3. — Le Conseil communal est autorisé à pourvoir à cette dépense aux meilleures conditions possibles, jusqu'au moment où il pourra proposer de la consolider par un emprunt.

ART. 4. — Le Conseil communal est autorisé à régler par acte notarié, avec la Commune de Neuchâtel, les modifications apportées à la concession du 2 Avril 1890, aussi bien en ce qui concerne le tronçon situé en amont du pont du Champ-du-Moulin, que l'emplacement de l'usine à Combe-Garot.

Une convention réglera la question des travaux à exécuter, et de leur entretien, etc.

ART. 5. — Le Conseil communal est autorisé à s'entendre définitivement, avec la Commune de Neuchâtel, au sujet de l'acquisition de la concession appartenant à M. Louis Perrier, architecte, et à participer, cas échéant, à la passation d'un acte avec ce propriétaire.

ART. 6. — Sous la réserve formelle que la part revenant à La Chaux-de-Fonds ne soit pas inférieure à 41 % de la force totale du palier moyen, le Conseil communal est autorisé à poursuivre les négociations signalées dans les rapports, et ayant pour but d'arriver à une entente avec les Communes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds et à régler, cas échéant, cette question par un acte notarié.

ART. 7. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ART. 8. — Le présent arrêté est soumis au délai référendaire.

La Chaux-de-Fonds, le 12 Janv. 1892.

Au nom du Conseil Général :
Le Secrétaire, Le Président,
G. LEUBA. Arnold ROBERT.

II. Arrêté accordant au Conseil communal un crédit de 316,300 fr. pour la construction d'un nouveau Collège à la rue de la Promenade.

Le Conseil Général de La Chaux-de-Fonds, entendu le rapport du Conseil communal ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les plans et devis pour le nouveau Collège de la Promenade, présentés par le Conseil communal, sont adoptés. Ces pièces seront soumises à l'approbation du Conseil d'Etat.

ART. 2. — Sous réserves des dispositions de la Loi concernant le délai référendaire, il est accordé au Conseil communal un crédit de 316,300 fr. pour l'exécution des travaux prévus ; l'aloca-

tion de l'Etat, sera portée en diminution de ce chiffre.

ART. 3. — Cette dépense sera portée dans les livres de la Commune au compte spécial intitulé : « Construction du Collège de la Promenade. »

Le Conseil communal est autorisé à pourvoir à cette dépense aux meilleures conditions possibles, jusqu'au moment où il pourra proposer de la consolider par un emprunt.

ART. 4. — Le Conseil communal est autorisé à charger M. Albert Theille, architecte, de l'exécution des plans de détails et de la surveillance de toute la construction,

ART. 5. — Les travaux seront commencés aussitôt que la sanction légale des plans et devis sera intervenue ; ils seront activés dans la mesure du possible, afin qu'on puisse mettre quelques locaux à la disposition de la Commission scolaire dès l'automne 1892.

ART. 6. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ART. — Le présent arrêté sera mis à exécution après avoir été soumis au délai référendaire.

La Chaux-de-Fonds, le 12 janvier 1892.
Au nom du Conseil général :
Le secrétaire, Le président,
G. LEUBA. Arnold ROBERT.

Dernière publication : le 30 Janvier 1892.

Débat d'opposition : 2 Février 1892.

La Chaux-de-Fonds, le 16 Janvier 1892.

Au nom du Conseil communal :
Le secrétaire, Le président,
E. TISSOT. Léop MAIRE.

Remboursement d'Obligations de l'Emprunt 1860.

Sont sorties au tirage de ce jour, pour être remboursées en 1000 fr. chacune à la caisse communale, le 15 mars 1892, les 13 Obligations n° 20, 131, 213, 223, 252, 332, 342, 458, 473, 474, 494, 550, 557.

L'intérêt de ces titres cesse de courir dès cette date.

L'obligation n° 684 Emprunt de 1856, remboursable le 1^{er} juillet 1891, n'a pas encore été présentée à l'encaissement et a cessé de porter intérêt dès la date de remboursement.

Le directeur des Finances,
Ch. WUILLEUMIER-ROBERT.

AVIS

L'atelier de Mme veuve KULL, rue du Marché 21, à BIENNE, se recommande au mieux pour le RETAILLAGE de LIMES et de RAPES en tous genres. Elle recommande à cette occasion son grand assortiment de LIMES NEUVES et retillées.

Vouslez-vous la santé ?
FELIX BISLERI, Bellinzone
FELIX BISLERI, Bellinzone
BUVEZ LE FERRO-CHINA-BISLERI
Liquore reconstituante du sang. Indispensable pour la famille. 13212-133

Savon à l'Ichthyol de BERGMANN & Co, Dresde et Zurich.
remède le plus énergique contre les douleurs rhumatismales et goutteuses, ainsi que contre les taches, rougeurs, piqûres d'insectes, mains rouges, marques de la petite vérole. — Se trouve dans toutes les pharmacies de la Chaux de Fonds.
Prix : 75 cent. 12407-3

MAGASIN et LOGEMENT à remettre.

A louer, immédiatement ou pour Saint-Georges, un magasin avec logement attentionné, composé de 2 pièces, cuisine et dépendances. Le tout, situé dans un quartier très fréquenté, conviendrait à tout genre de commerce. Les cas échéant, l'on consentirait à louer le logement et le magasin, l'un sans l'autre.

Pour cause de cessation de commerce, un petit magasin de mercerie, gants, modes et nouveautés, serait à reprendre. Toutes les marchandises, du meilleur choix, sont absolument fraîches. Les conditions de cette reprise seraient également très favorables quant au prix et au mode de paiement.

AVIS

Le soussigné rappelle aux Sociétés et à ses clients qu'il entreprend comme par le passé les bals, soirées, noces, etc. L'Orchestre des Amis est composé de 3 à 10 musiciens. Répertoire de choix. Prix modérés. — Se recommander, 234
A. RINGGER dit Betzi, ancien Restaurant des Armes-Réunies.

TISANE PECTORALE
Tisane contre l'Influenza
Une Tisane excellente à recommander à tous ceux qui souffrent de catarrhes du gosier, du cou, des bronches et des poumons, de toux, engorgement, enrouement, expectorations, refroidissements, étouffements, asthme, et spécialement éprouvée pour les cas de l'Influenza. Par paquet, 1 fr.; port, 10 c.; en prenant deux paquets envoi franco et en prenant sept paquets le huitième gratuit. Débit unique. **KARRER-GALLATI, à GLARIS.**

A remettre
de suite pour cause de santé un magasin de **TABACS & CIGARES** jouissant d'une bonne clientèle, situé à Neuchâtel. — S'adresser, sous initiales **A. Z. 144**, à Neuchâtel.
O. S. N. 552-5

ÉTUDE D'AVOCAT
ÉDOUARD WELTI
LICENCIÉ EN DROIT
Provisoirement Rue du Puits 21
CORRESPONDANCE EN LANGUE ALLEMANDE
571-5

FROMAGE EMMENTAL
Grand arrivage de Fromage gras d'Emmenthal premier choix, au prix de 65 et 70 centimes le demi-kilo, au magasin d'épicerie 12, rue de la Balance 12, ainsi que sur la place Neuve les jours de Marché.
Se recommande, **F. Schmidiger.** 672-3

AVIS
J'ai l'avantage de porter à la connaissance de ma nombreuse clientèle et des personnes que cela pourrait intéresser que j'ai confié la représentation de ma maison à **M. F. FAUQUEZ, ex-Marchand-Tailleur, à Chaux-de-Fonds**, actuellement RUE DE LA SERRE 49. La coupe élégante et la prompte exécution ont fait de ma maison la chemiserie des plus préférées de la Suisse. Sur toute demande, M. Fauquez se rendra auprès de MM. les clients pour la prise des mesures et l'essayage.
H. BURNET, chemisier, Grand Quai 10, GENEVE
Dépôt spécial des Flanelles irrétrécissables, Chemises de luxe et de cérémonie, Bonneterie, Cravates, Foulards haute nouveauté. 406-21

OXYDAGE DE BOÎTES ACIER
Dorage, Argenture et Nickelage de boîtes et cuvettes métal.
Spécialité d'imitation galonné.
Boîtes métal imitation vieil argent et gris de fer.
Atelier spécial pour l'ADOUCCISSAGE et le DORAGE des roues et mouvements.
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ. PRIX MODÉRÉS
G. SPILLMANN, SAINT-IMIER
Par suite de transformations, je suis à même de livrer promptement et à prix modérés toutes les spécialités mentionnées ci-dessus. Les envois peuvent être groupés et expédiés chaque jour par l'entremise de M. J. HERZIG, représentant, rue du Parc 86, à la Chaux-de-Fonds. Service spécial pour les rhabillages.
Je me recommande à MM. les fabricants. 13489

MATTHEY-DORET FILS
10174-14
TÉLÉPHONE
Achetez toujours LES COMBUSTIBLES économiques de L'USINE DE SEINFERS
Bureaux de commandes pour la Chaux-de-Fonds :
Grand kiosque littéraire ;
Bazar de l'Abelle ;
Arthur Paux, magasin de cigares, rue du Versoix ;
Kiosque à journaux, place de l'Hôtel-de-Ville.

Terrains à vendre
A vendre pour constructions trois lots de terrain bien situés d'une superficie de 5000, 10,000 et 15,000 mètres carrés. Prix et conditions très avantageux. — S'adresser à **M. F. A. DELACHAUX**, notaire, rue de la Paix 21. 450-4

Une importante fabrique d'horlogerie mécanique de la Suisse romande, demande un bon HORLOGER connaissant à fond toutes les branches de l'horlogerie, ainsi que le dessin, pour travailler à l'établissement de nouveaux caibres et en suivre toute la fabrication. A tresser les offres et copies de certificats à **MM. Haassenstein & Vogler à Berne** sous les initiales **H 357-X**. 567-1

LIQUIDATION
pour fin de bail, de tous les articles en magasin et consistant en Laines et Cotons, Gilts de chasse, Chemises, Camisoles, Caleçons, Jupons, Jerseys, Echarpes, Châles de laine, Châles russes, un grand choix de Corsets et Tailles de finelle coton, Flanelle coton à la pièce, ainsi que beaucoup d'autres articles dont le détail est supprimé, le tout cédé au prix de facture, chez **Mme Muller-Schwendmann, rue du Puits 5**. 408-12

Gérance d'immeubles
CHARLES TISSOT-HUMBERT
12, rue du Premier Mars 12.

A LOUER
Premier Mars 12. De suite ou pour prochaine, un magasin avec une grande chambre, cuisine et dépendances.
Ronde 19. Pour St-Georges prochain, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. 102-2

Pharmacie COUSIN
Rue de la Demoiselle 88.
Spécialité de
Pastilles pectorales
contre toux, rhume, catarrhe, etc., etc.
Vin de Coca
le plus efficace des toniques convient aux personnes ayant l'estomac délicat. 564-5

Gravure en tous genres
ARNOLD LESCHOT FILS
rue de l'Industrie 23.
Poinçons, Timbres, Cachets, Plaques de porte, Orfèvrerie, Bijouterie. Spécialité de Portraits, Monogrammes, etc. 12368-9
Prix modérés.

Emboîtages. Un emboîteur sachant bien son métier et connaissant la mise à l'heure se recommande pour du travail à la maison. **Bienfaisance du travail assurée.** Prix modérés. — S'adresser rue du Premier Mars 14 c, au 1^{er} étage, à gauche. 623-2

VENTE AU DÉTAIL de 14385-97
Montres garanties
en or, argent et métal.
Prix avantageux. — Beau choix.

GUSTAVE PERRENOUD
rue Jaquet-Droz 45 (maison Neukomm)
la Chaux-de-Fonds.

Tailleuse. Une bonne tailleur se recommande aux dames de la localité pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue du Parc 11 au 2^{me} étage. 617-3

Enfoncé les Gérandel!
depuis que les
Pastilles Mousse d'Islande
ont paru
- Confiserie Deladocoy -
2, Rue de la Balance 2. 14871-23

TRIPES. Pour répondre aux vœux de ma bonne clientèle, j'établirai pour le **vendredi** un dépôt de tripes à mon nouveau domicile, **rue du Collège 20**, au 1^{er} étage, à droite. 492-2
Madame SCHENK.

A louer
pour St Georges prochains, à proximité de la place de l'Ouest, un magasin bien exposé avec appartement, se composant de 2 chambres, alcôve, cuisine et dépendances. Corridor fermé. — S'adresser, dès 2 heures après midi, rue du Temple Allemand 59, au 2^{me} étage. 436-7

Étude CALAME & CUCHE
avocat et notaire
16, Rue du Parc 16.

Logements à louer de suite :
Industrie 25. Un logement composé de 3 chambres et dépendances.
Terreaux 16. Un pignon composé de 2 chambres et dépendances.
Place d'armes 15 a. Un appartement de 3 pièces et dépendances, ce dernier pour St-Georges 1892.

On demande à emprunter une somme de **deux mille francs** (2000 francs), contre bonnes garanties. 578-2

Lingère. Mlle BERTHA NICOLET, lingère, se recommande pour de l'ouvrage concernant sa profession. Ouvrage soigné et prix modérés. — S'adresser à Mme Zellweger, rue de l'Hôtel-de-Ville 33. 390
On se recommande pour des journées.

La première édition de
Ce que fit un géranium
par T. COMBE.
Brochure à 10 c., publiée par l'Union des femmes pour le bien.
étant complètement épuisée, la seconde paraîtra dans trois jours et se vend à la
Librairie A. COURVOISIER, pl. du Marché

Aux propriétaires
Un homme de moralité demande place de concierge de fabrique, magasin ou garde de propriété, pouvant au besoin s'occuper de gérances d'immeubles, etc. Références à disposition. 569-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques le lundi 25 janvier 1892, dès 10 heures du matin, au café FRITZ SPAHR, rue de la Charrière 7, maison Bargetzi, le mobilier du café, des vins en bouteilles et en fût, des liqueurs et de la verrerie.

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères le mercredi 27 janvier 1892, dès 10 heures du matin, sous le Couvert communal, toutes les marchandises et l'agencement du magasin de Demoiselle ELIZABETH TISSOT, modiste.

Restaurant à louer

Un propriétaire du Vignoble cherche à remettre pour le 24 mars un restaurant bien recommandé. — Adresser les offres, sous initiales T. M. 693, au bureau de l'IMPARTIAL.

Vente

d'une maison d'habitation avec Café-Restaurant aux Grandes Crosettes près la Chaux-de-Fonds.

Ensuite d'une convention intervenue entre les intéressés au bénéfice d'inventaire de HIERONYMUS UNSER, quand vivait tailleur et restaurateur, aux Grandes-Crosettes, il sera procédé par le ministère de la Justice de paix de la Chaux-de-Fonds, siégeant à l'Hôtel-de-Ville de ce lieu, le Lundi 25 Janvier 1892, à 2 h. du soir, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant:

Une maison d'habitation construite en pierre, couverte en tuiles, ayant un étage sur le rez-de-chaussée, renfermant un café-restaurant, deux logements avec grand jardin et pré, le tout situé au quartier des Grandes-Crosettes dont la maison porte le n° 2 B, assurée contre l'incendie pour 28,000 fr.

Cet immeuble forme les articles 1591 et 1711 du cadastre de la Chaux-de-Fonds. Le café-restaurant est en pleine prospérité et offre de réels avantages par sa situation au bord de la route des Grandes-Crosettes, à proximité du village de la Chaux-de-Fonds.

Donné pour trois insertions dans l'IMPARTIAL. La Chaux-de-Fonds, le 11 janv. 1892. Le Greffier de Paix: E.-A. BOLLE, notaire.

Vente d'Immeubles

Les héritiers de feu André Straub, en son vivant maître charpentier, à la Chaux-de-Fonds, et ceux de son épouse aussi décédée, exposent en vente, de gré à gré et en deux lots, les immeubles suivants, situés à la Chaux-de-Fonds et aux Eplatures.

I^{er} LOT.

Un terrain pour sols à bâtir, limité au Nord par l'axe de la rue de la Ferre; à l'Ouest par l'axe de la rue de Pouillerel; au Midi, par la rue Léopold Robert et à l'Est, par la propriété de M. P. Maroni.

Ce lot a une superficie de 2010 m² de terrain utile.

II^e LOT.

Une propriété comprenant scierie à vapeur, maison de maître, hangars, ateliers de menuiserie, remises, grange et écurie avec terrains en nature de jardins, dépendances, prés et pâturages.

Les bâtiments existant sur ce lot portent les numéros 100, 102, 104, 106, 103 et 110 de la rue de la Serre.

Par leur situation à proximité de la Gare et dans un quartier d'avenir, ces immeubles présentent de grands avantages, la scierie à vapeur jouit d'une ancienne et bonne clientèle et est en pleine exploitation.

Les offres seront reçues jusqu'au 31 janvier 1892, en l'Etude de M. J. P. Jeanneret, avocat, et A. Quartier, notaire, rue Fritz Courvoisier 9, à la Chaux-de-Fonds, où les amateurs pourront obtenir tous renseignements. 14368-3

VENTE D'IMMEUBLES

à Boudevillers.

Lundi 18 janvier 1892, dès 7 heures du soir, à l'hôtel de la Croix-d'Or, à Boudevillers, il sera vendu, par voie d'enchères publiques, une maison d'habitation avec dépendances rurales, sise au village de Boudevillers et six champs d'une superficie d'environ 12 1/2 poses. — Assurance du bâtiment 6,000 fr.

Les immeubles seront d'abord mis en vente séparément, et ensuite en bloc.

S'adresser à Mme veuve BUESS, Boulangerie viennoise, Place du Marché 4, à La Chaux-de-Fonds, ou au notaire soussigné. (N. 824-C). Boudevillers, le 31 décembre 1891. 200-2 Ernest GUYOT, notaire.

AVIS AUX FIANCÉS!

Un beau mobilier entièrement neuf, sans aucun usage, est à vendre DE SUITE, en plus une machine à coudre à la main et au pied, plus une montre 10 lignes or 18 karats, Lépine. — S'adresser rue du Parc 76, au 1^{er} étage, à gauche.

627-3

A louer pour Saint-Georges 1892, un beau magasin avec devantures, situé dans le quartier de l'Abelle, à proximité de la rue Léopold Robert.

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mangeaille d'oiseaux

GUSTAVE HOCH rue Neuve 11, Chaux-de-Fonds.



Table listing various bird feed items like Alpieste, Chanvre, Grains, etc. with prices per kilo.

AVIS

L'Orchestre LA RENAISSANCE se met à la disposition des Sociétés, Cercles, etc., pour concerts, soirées, bals, noces, etc., etc.

Répertoire tout nouveau. Musique de choix.

S'adresser chez M. A. Richard, rue de Gibraltar 2. 186-3

Véritable THÉ de CHINE

QUALITÉ CHOISIE Provenance directe.

MME V. BRUNNER Rue de la Demoiselle 37, au 1^{er} étage. 7-2

Passenterie

MERCERIE Nouveautés

RUE Fritz Courvoisier - 10 -

ARTICLES POUR DAMES

CHALES RUSSES. CHALES fantaisie. GANTS de peau fourrés. GANTS en laine. TABLIERS noirs. TABLIERS fantaisie. FOULARDS soie. TAILLES de laire. JUPONS, JERSEYS, CORSETS

Qualités garanties.

Liquidation à grand rabais de tous les Articles d'hiver au comptant.

VAL-DE-RUZ, à Fontaines

Feuille d'avis paraissant le mardi, le jeudi et le samedi. Annonces cantonales: 10 cent. la ligne pour les deux premières insertions; 5 cent. les répétitions. Rabais pour annonces commerciales importantes.

Au même bureau, à Fontaines, on peut s'abonner au RÉVEIL, journal illustré populaire d'évangélisation, tempérance, etc., paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Abonnement annuel, 2 francs. — On s'abonne à toute époque.

ENDUIT pour la conservation de la chaussure et des cuirs, etc.

La Corio-Méléine

rend imperméable tous les cuirs vieux ou neufs, leur donne une souplesse que jusqu'à présent nul autre enduit n'avait pu obtenir.

Aucune graisse ne coûte meilleur marché, puisqu'il suffit par hiver, d'une boîte de 80 ct. à fr. 1.20 pour entretenir une paire de chaussures.

La Corio-Méléine est aussi le seul et unique moyen de guérir les engelures.

Imprimerie A. COURVOISIER, rue du Marché 4 Chaux-de-Fonds.

Dépôt pour le Loce: IMPRIMERIE COURVOISIER, rue du Collège 309. Prix des boîtes: 80 ct. Fr. 1.20 — 2.20 — 4.20 — 8.20.

L'IDÉALE

NOUVELLE PRESSE POUR LE COPIE DE LETTRES

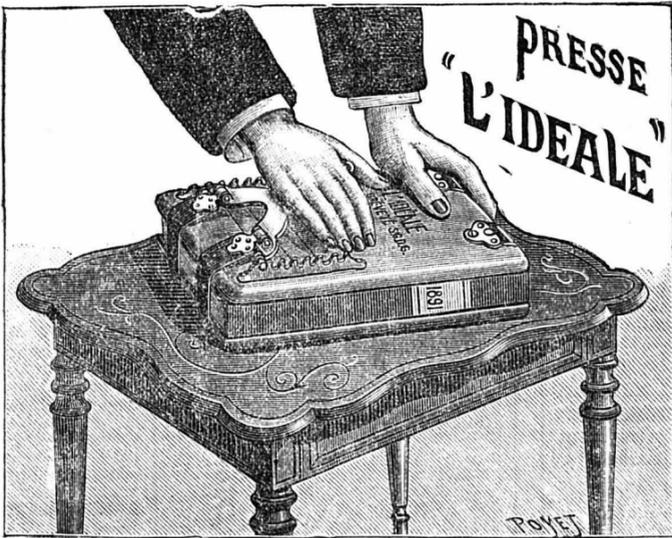
La plus RAPIDE et la plus PRATIQUE

Brevetée S. G. D. G.

RECONNUE UNIVERSELLEMENT COMME LA MEILLEURE PRESSE A COPIER

Poids du format in-8° 1 k 100

Ne se fixe pas



ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS BANQUES, ETC.

Poids du format in-4° 1 k 800

Incassable

Plus de lourdes Presses en fonte ou fer !!!

avec leurs bâtis encombrants.

Administrations, Banques, Maisons de commerce, etc., etc. Epargnez votre temps en copiant vos lettres et documents avec la Presse L'IDÉALE qui copie deux fois plus rapidement que les presses à vis.

Gentlemen, Particuliers, n'envoyez pas vos lettres sans les copier. La copie d'une lettre est une mémoire qui ne se trompe pas et qu'on peut consulter après des années. Vos appartements bien meublés ne vous permettent pas une presse en fonte avec son bâti spécial en raison de sa laideur. La Presse IDÉALE est un bijou qui fait ornement sur une table et par son élégance elle trouve sa place dans l'appartement le plus luxueusement meublé.

Ne vous déplacez pas en villégiature ou bains sans emmener avec vous une Presse IDÉALE qui vous rendra de bons services.

Voyageurs, Commissionnaires, Agents, ne voyagez pas sans avoir une presse à copier, l'IDÉALE, qui est la plus légère et ne prend pas de place dans votre malle.

La Presse L'IDÉALE réunit tous les avantages qu'on peut imaginer; c'est la presse indispensable à tous.

Prix: Garniture simple, 16 fr. 50. Garniture nickelée, 21 fr. 50.

Nous vendons avec la Presse L'IDÉALE un copie de lettres de 500 folios avec répertoire, avec un supplément de 2 ou 3 francs selon la qualité.

Envoi contre remboursement.

LIBRAIRIE A. COURVOISIER, CHAUX-DE-FONDS

Passenterie

MERCERIE Nouveautés

RUE Fritz Courvoisier - 10 -

ARTICLES POUR MESSIEURS

GRAVATES, choix immense. REGATES soignées. GANTS de peau fourrés. GANTS de laine Jersey. BRETelles diverses. GILETS de chasse (Spencers) p^{re} laine. CAMISOLES système Jæger. CALEÇONS système Jæger. FOULARDS soie.

Qualités garanties.

Nouveautés littéraires

O. HUGUENIN. — Madame l'Anclenne. Splendide volume illustré de 31 dessins par l'auteur. — 4 fr. 50.

EMILE FROMMEL. — Autour de la lampe. — 3 fr.

F. GUILLERMET. — Ces petits. — 3 fr. 50.

FRANZ SPITZGERBER. — Après la mort ou les destinées finales de l'homme, traduit d'après la 4^{me} édition allemande. — 3 fr. 50.

L. VUICHOD. — Autour de la bûche de Noël. Cinq contes fantastiques pour grands et petits. — 2 fr.

Contes du chanoin Schmidt. Un volume illustré par L. Attinger. — 1 fr. 75 c.

La Bible en images. 108 gravures sur bois. — 15 fr.

Une croix, par T. Combe. — Prix, 3 fr. 50.

Echos du foyer. Nouvelles et croquis par Ad. Kubaux et E. Lamberlet. — Prix: 1 fr. 75.

La santé pour tous. Seb. Kneipp, son nouveau traitement par l'eau froide et par l'hygiène naturelle. Une brochure par A. Sandoz, ingénieur. — Prix, 1 franc.

Comment il faut vivre, par Seb. Kneipp. — Prix, 4 fr. 25.

Après la mort ou les destinées finales de l'homme. Traduit de l'allemand par E. Courvoisier. — Prix, 3 fr. 50.

AU PAYS DES SOUVENIRS, par le Dr Chatelain.

Biographie de Lord Asley, comte Schotesby, homme d'Etat et philanthrope anglais. — Prix: 4 fr. 50.

Petit manuel à l'usage des femmes d'ouvriers. Conseils sur les soins à donner à un ménage. — 30 c.

Conseils d'un père à son fils sur le moyen d'être heureux et de conserver la santé. — 50 c.

La folle de J.-J. Rousseau, par M. le Dr Chatelain. — 3 fr. 50.

Chants de Zofingue, (musique chiffrée). — 50 c.

Albert Richard, poète national suisse. — 1 fr. 25.

La médecine moderne à la portée de tous. Manuel de la langue médicale, comprenant: 1° La définition des termes employés en médecine. 2° La description des principales maladies du corps humain. 3° Quelques moyens simples et pratiques d'y remédier, par le Dr J. J. — Prix: 1 fr. 50.

Conduite du rucher. Calendrier de l'apiculteur mobiliste avec 3 planches et 92 figures, par Ed. Bertrand. VI^e édition. — Prix: 2 fr. 50.

Guide de l'apiculteur. — Prix: 2 fr. 50.

Conseils aux femmes sur la conduite de leur ménage. — Prix: 1 fr. 50.

EN LIQUIDATION Chrestomathie anglaise, de Græser. — Un vol. broché.

Grammaire anglaise, de Græser. Instruction civique, par Numa Droz.

Récits de nos auteurs nationaux. — Livres instructifs, amusants et récréatifs. — Librairie religieuse.

Grand choix de Livres pour enfants. Voyages, Chasses, Aventures, avec illustrations, depuis 75 centimes,

Librairie A. Courvoisier

PLACE DU MARCHÉ.

On demande à acheter pour la boucherie des chevaux, ânes et mulets. — S'adresser chez M. Schädli, brasserie de la Malskof. 674-3

GARDE-MALADES

Mme DE GRUFFY, garde-malades, rue du Parc 85, au 2^e étage qui a travaillé pendant 15 ans sous la direction des premiers professeurs, se recommande aux dames de la localité.

Spécialité des maladies de la matrice et le massage.

Elle prend des dames malades de la matrice, pour les soigner chez elle. Se recommande à MM. les Docteurs. Séances de massage tous les jours de 2 à 4 heures. 615-3

CONFECTIONS SUR MESURE

Placement d'Étoffes nouveautés dep. 10 fr. le mètre.

Spécialité de PANTALONS doublés et cousus, depuis 10 à 25 fr.

Prix modiques. Escompté.

G. UDECH-RUBIN, tailleur rue du Premier Mars - rue du Progrès 9 B 574 5 (Café Pelletier).

Grande liquidation définitive

de tous les articles en magasin à prix défiant toute concurrence, au magasin de mercerie de

M^{me} Ulrich Jacot rue Léopold Robert 27.

Les banques et vitrines sont aussi à vendre. 284-2

CORDES à VENDRE à un prix avantageux. — S'adresser à l'imprimerie A. Courvoisier, rue du Marché 4.

tes facultés; il continue gaillardement ses cours de droit, qui sont très intéressants et appréciés, et prend quotidiennement son ap-synthe à une heure invariable; on attribue cette longévité et cette étonnante vigueur de corps et d'esprit au régime rigoureusement suivi par le vénérable professeur qui semble avoir pris pour devise: « Tout à l'heure militaire ».

Chronique de l'horlogerie

L'Intercantonale à Berne. — On a télégraphié hier de Berne au National :

Les délégués des sections de la Société intercantonale des industries du Jura ont été réunis hier après midi, à 2 heures, au Casino de Berne.

Quarante personnes environ étaient présentes, parmi lesquelles MM. les conseillers nationaux Jeanhenry, Comtesse et Tissot, de Neuchâtel, Richard, de Genève; MM. les conseillers aux Etats Arnold Robert et Cornaz, de Neuchâtel.

Vingt sections sur vingt-deux étaient représentées. Les délégués de la Chaux-de-Fonds étaient MM. Jules Calame-Colin, Louis Blum et Rénold Kocher pour la société des fabricants d'horlogerie, Donat Fer et Jules-Aug. Dubois pour celle des Intérêts industriels, Henri Benoit et Ed. Schallenberg, pour celle des patrons monteurs de boîtes, Aimé Chalandes pour le syndicat des fabricants de boîtes, enfin Ferd. Porchat pour l'Emulation industrielle. La Commission du commerce n'avait pas de délégué.

Après une longue et intéressante discussion, l'assemblée unanime a décidé :

1° De repousser énergiquement toute convention avec la France sur la base de son tarif minimum, quant aux positions de l'horlogerie.

2° Elle espère que les négociations en cours entre les deux pays auront pour résultat de sauvegarder tous les intérêts généraux de l'horlogerie suisse.

3° Elle remet avec confiance au Conseil fédéral le soin de défendre ses intérêts en recourant au besoin à telle mesure de légitime défense qu'il jugera opportun de prendre.

L'assemblée a également adopté des modifications au règlement de l'association, proposées par le bureau.

Le comité de l'Intercantonale a été composé comme suit pour une période de trois ans :

Neuchâtel : MM. Hippolyte, Etienne, Arnold Grosjean, James Perrenoud.

Berne : Francillon et Fritz Huguenin.

Genève : Rouge et Etienne Dufour.

Soleure : Sausser.

Vaud : Jaccard.

Le bureau se constituera lui-même en désignant parmi les Neuchâtelois le président, le second vice-président et le secrétaire caissier.

L'assemblée a adopté le budget de 1892. Les dépenses sont estimées à 6600 francs, le déficit présumé à 2500 francs environ.

Chronique neuchâteloise

* *Observatoire.* — Le Conseil d'Etat de la république et canton de Neuchâtel,

Vu le règlement du 31 mars 1877, concernant l'observation des chronomètres à l'observatoire cantonal et la distribution des prix aux meilleurs chronomètres présentés aux concours annuels;

Vu le rapport du directeur de l'observatoire, accompagné des tableaux et des bulletins de marche des chronomètres observés durant l'année 1891.

Entendu le département de l'industrie et de l'agriculture;

Arrête :

Qu'il décerne comme suit, pour l'exercice de 1891, les prix institués par le règlement :

I. Prix général de fr. 200 au citoyen Nardin, Paul-D., au Locle.

Classe A.

Chronomètres de marine.

II. Prix de fr. 150 au n° 17/7360 du citoyen Nardin, Paul-D., au Locle.

Classe B.

Chronomètres de poche observés durant six semaines en cinq positions.

III. 1^{er} prix de fr. 130, au n° 189,119 des citoyens Girard-Perregaux et Cie, à la Chaux-de-Fonds.

IV. 2^e prix de fr. 120 au n° 7529 du citoyen Nardin, Paul-D., au Locle.

V. 3^e prix de fr. 110 au n° 90209 des citoyens C.-F. Tissot et fils, au Locle.

Classe C.

Chronomètres de poche observés durant un mois au plat et pendu.

VI. 1^{er} prix de fr. 100 au n° 14790 du citoyen Edouard Huguenin-Courvoisier, au Locle.

VII. 2^e prix de fr. 80 au n° 61588 du citoyen Charles Humbert fils, à la Chaux-de-Fonds.

VIII. 3^e prix de fr. 60 au n° 42926 des citoyens Reichen et Girard, aux Brenets.

IX. 4^e prix de fr. 50 au n° 61591 du citoyen Charles Humbert fils, à la Chaux-de-Fonds.

Conseil général de la commune de La Chaux-de-Fonds

Séance du mardi 12 janvier 1892, à 4 h. du soir à l'Hôtel-des-Postes.

Présidence de M. Arnold Robert, président.

3

(Suite.)

Rapport de la commission chargée d'examiner le projet d'ouverture d'une route entre le nouveau stand des Armes-Réunies et la route de Bel-Air.

Rapporteur : M. Ed. Tissot, secrétaire communal.

Art. 1^{er}. Adopté.
Art. 2. M. Léon Gallet, président de la commission, déclare que, pour ce qui le concerne, il serait d'accord de prolonger jusqu'au 1^{er} mars le délai d'affichage et d'opposition, conformément à la demande de M. Grosjean.

Au sujet de la réserve formulée par M. Grosjean, qui désirerait que le principe de la cancellation du chemin montant actuel soit non seulement touché dans le rapport, mais explicitement stipulé dans l'arrêté, M. Gallet constate que la commission est unanimement d'accord que cette cancellation s'impose, et qu'elle ne voit aucun inconvénient à ce que l'arrêté en fasse mention.

M. H. Mathys. Aussitôt que les plans seront exécutés, la cancellation s'imposera; c'est la raison pour laquelle la commission s'est bornée à la mentionner dans le rapport seulement; toutefois il ne s'oppose pas à l'introduction d'un article dans ce sens.

M. Léon Gallet fait remarquer que, malgré cette cancellation, l'hoirie Courvoisier aura deux sorties.

MM. Georges Leuba et Mathias Baur, tous deux membres de la commission, confirment ce qu'a dit M. Gallet; M. Baur ajoute qu'il a été surpris d'apprendre que la famille Courvoisier insinuit que la commission n'aurait pas agi correctement vis-à-vis d'elle, en ne provoquant pas une nouvelle conférence.

M. Léon Gallet doit faire remarquer que dans cette question la commission a fait complètement abstraction de toutes questions de personnes et d'intérêts particuliers pour ne songer qu'à l'intérêt général et à la bonne administration de la Commune.

La commission, ajoute M. Gallet, devait, en regard de l'attitude de l'hoirie Courvoisier, qui par l'organe de l'un de ses membres, M. Fritz Courvoisier, déclarait dans sa lettre du 4 novembre écoulé: « que toute nouvelle discussion entre eux et la partie publique était complètement inutile et même oiseuse, et » que l'on devait considérer sa lettre comme » un refus formel de leur part d'accepter amia- » blement les plans proposés », la commission, dit-il, devait s'attacher à l'étude d'un nouveau tracé, et ne pouvait évidemment pas songer à entamer de nouveaux pourparlers.

Enfin M. Gallet doit reconnaître la bonne volonté dont ont fait preuve MM. A. Grosjean et Schmidt pour faciliter le travail de la commission.

Art. 3. Adopté.
Art. 4. A cette occasion, M. Porchat et M. le président signalent les noms de Jacob Brandt et de Moïse Perret-Gentil, comme ceux de citoyens ayant rendu autrefois des services à la localité, et dignes d'être rappelés lorsque l'on ouvrira de nouvelles rues.

Art. 5. Adopté.
Art. 6. Il est introduit un nouvel article 6 ainsi conçu: « Le chemin de dévestiture passant à côté des maisons dites « Fort Griffon » sera cancelé entre les rues du Doubs et Alexis-Marie Piaget dès l'ouverture des tronçons des rues du Nord, des Endroits et Alexis-Marie Piaget. »

Art. 7, 6 du projet. Adopté.

Art. 8, 7 » »

Art. 9, 8 » »

Le projet dans son ensemble est ensuite voté sans opposition comme suit :

« Le Conseil général de la Commune de la Chaux-de-Fonds, »

Entendu le rapport de la commission spéciale chargée d'étudier le tracé d'une rue reliant le nouveau stand des Armes-Réunies et la route de Bel-Air,

Arrête :

Art. 1^{er}. — Le plan d'alignement et de nivellement prévoyant la création d'une nouvelle rue longitudinale destinée à relier la rue de l'Hôpital à la route de Bel-Air en passant au nord de la propriété Schmidt, au nord du Fort Griffon, au nord du Collège de la Citadelle et au nord de la place de gymnastique de l'Abeille, ainsi que des rues transversales montantes y aboutissant, est adopté.

Art. 2. — Ce plan sera affiché pendant 30 jours, afin que les intéressés puissent faire valoir, cas échéant, leurs motifs d'opposition.

Art. 3. — Dès que le délai d'affichage sera expiré, le plan sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat qui statuera, cas échéant, sur les oppositions qui pourraient se produire.

Art. 4. — La nouvelle rue portera le nom d'Alexis-Marie Piaget.

Art. 5. — La Commune procédera immédiatement à l'ouverture de la rue des Endroits jusqu'à la rue Alexis-Marie Piaget, et à l'ouverture de celle-ci, depuis la rue des Endroits

jusqu'à la propriété des Armes-Réunies. Le Conseil communal s'entendra avec la Société des Armes-Réunies au sujet de la partie publique du chemin existant entre la rue de l'Hôpital et la limite des terrains appartenant à l'hoirie Courvoisier.

Art. 6. — Le chemin de dévestiture passant à côté des maisons dites « Fort Griffon » sera cancelé entre les rues du Doubs et Alexis-Marie Piaget dès l'ouverture des tronçons des rues du Nord, des Endroits et Alexis-Marie Piaget.

Art. 7. — La nouvelle rue formera jusqu'à nouvel avis la limite du rayon local de la ville de ce côté.

Art. 8. — Le Conseil communal reçoit pleins pouvoirs pour traiter avec les propriétaires intéressés et procéder, cas échéant, par voie d'expropriation.

Art. 9. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

(A suivre.)

Comptes de la Caisse de Secours du Bataillon des pompiers

Recettes		Solde au 31 décembre 1891	
	Augmentation de 1891	Fr.	Fr.
Compte d'amendes	Fr. 419 25	Fr.	788 75
» des dons et legs (anonyme fr. 10, anonyme fr. 100)	» 110 —	»	15,527 44
» des intérêts	» 766 73	»	9952 39
Total			Fr. 26,268 58

Dépenses		Solde au 31 décembre 1891	
	Augmentation en 1891	Fr.	Fr.
Compte d'indemnités	Fr. 72 —	Fr.	10,571 20
Compte de Profits et Pertes	» 5 45	»	61 90
Total			» 10,633 10
Différence			Fr. 15,635 48

représentant la fortune de la Caisse de Secours du Bataillon des Pompiers, qui se compose comme suit :

Espèces en caisse	Fr.	60 80
Solde créancier chez MM. Julien Robert et Co	»	1,885 95
Obligations 4 1/2 % Commune de la Chaux-de-Fonds	»	5,500 —
» 3 3/4 % »	»	2,000 —
» 4 1/2 % Crédit foncier bernois	»	5,075 40
Action de l'Abeille (Société nouvelle de construction)	»	100 —
Caisse d'Epargne	»	1,013 33
Total		Fr. 15,635 48

Bulletin Météorologique

(Observatoire de Paris)

19 janvier.

Le vent est faible de l'E.-S.-E. à Valentia, modéré du S.-O. à Stornoway; des gros temps règnent sur la Méditerranée. On signale des pluies sur nos côtes ouest. On a recueilli 34^{mm} d'eau à Alger et 11^{mm} à Perpignan, où un orage violent a éclaté.

La température baisse excepté sur les Iles Britanniques et la Scandinavie.

En France, les pluies vont continuer dans les régions du Sud. La température va se tenir un peu basse.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 20 janvier. — (Dépêche partic.) — Voici le texte de la motion de M. le conseiller national Comtesse et cosignataires, du 19 janvier 1892.

Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y a pas lieu de modifier l'art. 4 de la loi concernant la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et des autres entreprises de transport, non point pour réduire le nombre des jours de congé des employés de chemin de fer, mais pour permettre une répartition des jours de congé se pliant davantage aux exigences du service et de la sécurité publique et en même temps plus avantageuse pour le personnel.

Signataires :

COMTESSE.

FAVON.

JEANHENRY.

— Parmi les commissions du Conseil national nommées ce matin, un seul Neuchâtelois, M. Grosjean, fait partie de l'une d'elles, soit de celle chargée d'examiner le message sur le traitement des fonctionnaires du département militaire.

— M. Zemp entrera lundi prochain en fonction.

(Service télégraphique de L'IMPARTIAL.)

Berne, 20 janvier. — Les délégués de l'Intercantonale ont décidé hier soir la participation de l'horlogerie suisse à l'Exposition de Chicago. Un crédit sera demandé à la Confédération.

Ce matin, le Conseil national a entendu le rapport relatif à la Loi sur la chasse. L'entrée en matière a été vivement combattue.

Le Conseil des Etats a réglé quelques points de rédaction de la Loi sur l'extradition, puis adopté celle-ci à l'unanimité.

Tiflis, 20 janvier. — Dans la catastrophe du pont sur le Koura, 73 personnes ont été noyées et 40 sauvées. Le nombre des blessés est inconnu.

Chronique locale

* *Théâtre.* — Demain jeudi, nous passerons à un nouveau compositeur, nouveau du moins pour la saison, et même, sauf erreur, pour notre scène. Nous entendrons *Haydée* ou *Le Secret*, opéra-comique en 3 actes d'Auber, l'auteur si connu de la *Muette de Portici*, de *Fra Diavolo*, du *Domino noir*, etc., etc. Voilà de nouveau une représentation recommandable à tous les titres.

* *Bienfaisance.* — Le Comité des soupes scolaires a reçu avec reconnaissance :

Fr. 9.65, produit d'un petit concert organisé le 15 courant au Café Lyrique.

— Don d'un ami de Neuchâtel, fr. 53.

(Communiqué.)

Liste des MARCHANDS-HORLOGERES
actuellement à LA CHAUX-DE-FONDS
à l'Hôtel de la FLEUR DE LIS :

Liste dressée Mercredi 20 Janvier, à 5 h. soir

Levy, Paris. — Cohn, Munich.

Botton, Salonique, rue du Marché, 1.

BANQUE FÉDÉRALE, Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES, le 21 Janvier 1892.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance		Trois mois	
		demande	offre	demande	offre
France.....	3	100.15	100.20	---
Belgique.....	2-3/4	100. —	100. —	---
Allemagne.....	3	123.90	124. —	---
Hollande.....	2-3/4	208.50	208.50	---
Vienne.....	4	213.50	213.50	---
Italie.....	3 1/2	97.25	97.50	---
Londres.....	chèque	25.31	25.23	---
Russie.....	6	1.35	—	---
BBanque Française...	pr 100	100.15	100.20	---
BBanque Allemande...	pr 100	124.85	124. —	---
80 Mark or.....	pr 100	24.77	24.77	---
B-Banque Anglaise...	pr 100	25.15	25.15	---
Autrichiens.....	pr 100	213. —	213. —	---
Roubles.....	pr 100	2.35	2.35	---
Dollars et coup.....	pr 100	5.15	5.15	---
Napoléons.....	p. 30 fr.	100.15	100.15	---

Escompte pour le pays à 4 %.

Nous sommes acheteurs d'Obligations Etat de Neuchâtel 4 % et Commune de Chaux-de-Fonds 4 % et vendeurs d'Obligations 4 1/2 % Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds.

ROCAMBOLE ! par PONSON DU TERRAIL. Ces deux noms réveillent les souvenirs les plus émpoignants et les plus dramatiques que l'imagination puisse concevoir; aussi, nous croyons inutile d'analyser une œuvre qui n'a jamais pu être imitée: les phrases sont superflues, le titre légendaire du roman, le nom du célèbre romancier et les illustrations hors ligne qu'il contient suffisent pour assurer un succès retentissant. La seule recommandation que nous adressons, c'est de ne pas oublier de réclamer ce jour gratuitement la première livraison illustrée qui est distribuée partout **gratis**. 694

Voulez-vous éviter

les contrefaçons du délicieux **Dépuratif Golliez** au brou de noix phospho-ferrugineux; exiger sur chaque flacon la *Marque des deux Palmiers*. Sirop anti-rachitique par excellence pour remplacer l'huile de foie de morue. 12352 2
Vente en gros : **Pharmacie GOLLIEZ, Morat.**

TOM TIT
LA SCIENCE AMUSANTE
100 Expériences. — 115 Gravures.
Ce charmant ouvrage fait la joie des réunions de famille.
Broché, 3 fr.; Relié, tr. jas., 4 fr.; tr. dorées, 4 fr. 50
Envoi FRANCO au reçu d'un mandat-poste.

Adresser les demandes à la **Librairie A. Courvoisier, Chaux-de-Fonds.**

VARIÉTÉS

Art et socialisme.

En 1871, nos communaux déboulonnaient les statues, jetaient bas les monuments, et si Courbet ne les en avait empêchés, ils auraient brûlé le Louvre avec toutes les merveilleuses richesses qu'il conserve. Ils avaient pour l'art un mépris de barbares; ils agissaient en Vandales et s'en vantaient.

Vingt ans à peine ont passé, mais que les temps sont changés!

Tout le monde en Europe connaît la *Maison du Peuple* de Bruxelles, cet actif foyer de propagande révolutionnaire où se concentre la remuante activité du parti ouvrier belge. Jusqu'en ces derniers mois, là comme ailleurs, les meneurs s'étaient bornés à brailler contre l'infâme capital, à réclamer la journée de huit heures, la suppression des armées, le suffrage universel, la République, la fraternité internationale et obligatoire, que sais-je encore? A part la beauté des locaux de la *Maison du peuple* et ses puissantes installations coopératives, telles que boulangerie, boucherie, pharmacie, magasin d'ouvrages, d'épicerie et autres, tout cela, en somme, était banal et quelconque. La fin de l'année 1891 nous réservait une grosse surprise.

M. Volders, l'un des chefs les plus autorisés du parti ouvrier, prit une initiative hardie, celle d'annexer au club politique révolutionnaire et à ses magasins une *Section d'art*, dans le but d'initier les prolétaires au mouvement esthétique contemporain et de faire leur éducation artistique au moyen d'expositions diverses, d'auditions musicales, de lectures et de conférences. Il adresse en conséquence un chaleureux appel à un grand nombre d'écrivains, de peintres, de musiciens, d'artistes de tous genres, insistant avec soin sur ce point capital que nul, en donnant son concours à l'œuvre nouvelle, ne s'engageait à faire sien le programme du parti ouvrier, que chacun, au contraire, réservait entières ses opinions politiques et religieuses.

L'appel fut entendu. Je ne jurerais pas, — car il ne faut jurer de rien, — que plu-

sieurs parmi les adhérents n'ont pas obéi à des idées de réclame et de profit personnel, que tous se sont laissés guider uniquement par une noble et généreuse sympathie pour les humbles et les déshérités, par ce que l'on a si bien appelé la religion de la souffrance humaine.

Je ne voudrais pas affirmer non plus que M. Volders et les autres dirigeants du parti ouvrier n'ont pas eu une arrière-pensée de propagande, le désir d'ailleurs fort excusable d'attirer dans leur orbite des hommes de haut et pur talent jusqu'ici indépendants de toute coterie politique. Les applaudissements des foules grisent comme du vin; et la popularité, une fois qu'on a mordu à son fruit empoisonné, pousse aux pires compromissions. Mais passons.

A première vue, il semblait difficile d'atteindre le but proposé. Je sois bien que jadis l'on proclamait, à l'égal d'un article de foi, que la littérature et les arts sont l'expression de la société. Mais depuis quelques années, l'on était convenu de répéter à tous propos que, au fur et à mesure que la société se démocratise, la littérature et les arts s'affinent et s'aristocratisent de plus en plus — artificielles floraisons de serre chaude dont la foule grossière ne perçoit ni la beauté rare et délicate ni les subtils parfums. De très bonne foi l'on affirmait que l'art populaire n'a existé véritablement qu'au moyen âge, aux temps pieux où la cathédrale avec ses sculptures, ses peintures, ses broderies, ses orfèvreries, ses suaves musiques, était la seule *Maison du peuple*, mais que l'art contemporain exige chez ceux, très clairsemés, à qui il s'adresse, une acuité d'intelligence, une culture spéciale, une haute spiritualité auxquelles la masse populaire ne peut atteindre. Celle-ci, croyait-on, était, de par la primitivité même de ses sensations, les vices de son éducation, l'absence d'initiation, exclue de la communion artistique.

Nous nous trompons tous, paraît-il, et du tout au tout; nous nous laissons aveugler par un ridicule orgueil de mandarin chinois.

Un public d'ouvriers et de prolétaires est aussi sensible, aussi compréhensif qu'un auditoire de lettrés, telle est l'inat-

tendue vérité qui se déduit, claire comme la lumière du jour, des comptes rendus consacrés par la presse bruxelloise aux deux soirées artistiques organisées ces dernières semaines à la *Maison du Peuple*.

La première a été exclusivement remplie par l'exécution de quelques-unes des plus belles pages de Wagner; puis est venue une séance littéraire où, après une conférence de M. Georges Eekhoud sur les origines du mouvement littéraire en Belgique, les meilleurs écrivains de la jeune école lurent eux-mêmes des fragments de leurs œuvres.

Chacun de ces auteurs a son génie propre; tous sont des écrivains dans la plus haute et la plus artiste acception du mot. Ils croyaient n'avoir écrit que pour une élite et cet auditoire d'ouvriers et de manouvriers les a compris, a saisi l'ultime beauté de leurs proses et de leurs vers.

Aussi la presse entière se plaît-elle à proclamer que l'innovation est définitivement consacrée et que la *Section d'art* est assurée de vivre. Et, en effet, voilà que l'on annonce, outre une nouvelle soirée musicale consacrée, celle-ci, à la jeune école française, une conférence de M. Jules Destrée sur Zola, une conférence du poète Verhaeren sur Victor Hugo et une étude de l'auteur de la *Princesse Madeleine*, M. Mærterlinck, sur Shakespeare.

Je fais les vœux les plus ardents pour que le succès continue à couronner l'œuvre de belle hardiesse entreprise par les ouvriers belges. Il faut élever le peuple, développer son intelligence, parler à son cœur.

Et puis ne dit-on pas que la musique et les arts adoucissent les mœurs et ne pouvons-nous dès lors espérer que les revendications se feront moins âpres, que les prunelles du peuple se détourneront peu à peu de la vision des batailles fratricides?

Quoi qu'il en soit, l'idée de ces révolutionnaires qui veulent initier leurs adeptes à la connaissance et à la jouissance de toutes les beautés de l'art, cette idée à coup sûr n'est point banale et méritait d'être signalée dans ce journal où toutes les préoccupations artistiques ont toujours tenu une si large place.

Il y a là une initiative louable et l'indice d'une consolante amélioration dans la manière d'être des partis anarchiques. (Figaro). N.

Descente de chemin de fer.

On vient de résoudre en Amérique le problème suivant: « Déposer des voyageurs à toutes les stations sans ralentir la marche du train lancé à toute vitesse ». Voici comment on procède: Pendant le parcours, le conducteur fait passer dans les derniers wagons les voyageurs qui doivent s'arrêter à la prochaine station. Une fois le train arrivé à proximité de cette station, un mécanisme ingénieux produit un déclanchement voulu, les wagons sont détachés du train, et, aiguillés à temps, ils sont dirigés en raison de la vitesse acquise, sur une plate-forme où ils s'arrêtent d'eux-mêmes et où les voyageurs descendent alors tout à leur aise.

Une nouvelle plante merveilleuse.

La commission d'arboriculture du canton de Berne s'efforce d'introduire la culture de la châtaigne géante du Japon. Cet arbre supporte, dit-on, des froids de 24 degrés et porte dès la troisième année des fruits succulents qui pèsent de 30 à 35 grammes chacun. Le planton haut de 20 à 24 centimètres coûte 2 fr. pièce à Berne. S'adresser à G. Flückiger, secrétaire de la commission d'arboriculture à Oberbourg.

Ne pourrait-on pas planter cet arbre aux bords de nos routes, au lieu du peuplier qui gêne tant l'agriculteur à cause de ses racines?

Deux jeunes femmes feuilletent un album de photographies.

— Tiens, voilà le portrait de M^{me} X.
— Il n'est pas réussi.
— Ah! voici son mari... Il est mieux.
— Dame, vous savez bien que dans la vie comme chez le photographe, les hommes sont toujours plus faciles à attraper.

Quand la passion entre par la porte, la raison se sauve par la fenêtre.

AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, rue Léopold Robert 11.

A LA CONFIANCE

11, rue Léopold Robert 11.

Locle Chaux-de-Fonds Bienne

8874-190

Mise en vente des NOUVEAUTES DE LA SAISON

Grand choix de CHAPEAUX-MODELES de Paris et de Confections pour dames et enfants.

Prix fixes nets sans escompte.

L'étalage sera ouvert le Dimanche

Avis important

M. EMILE GRUET, peintre et dessinateur, à RENAN, exécute à l'atelier de son père des PORTRAITS d'après photographie, dans toutes grandeurs. Genres: Photo dessin et Peinture aux pastels. Ressemblance parfaite. Exécution artistique soignée. — Prix, 12 fr. 471-1

Attention

BONNETERIE, GANTERIE
MERCERIE

Pour fin de saison, tous les Articles d'hiver seront vendus aux prix de facture. 477-1

16, RUE NEUVE 16
(anc. bureau de l'IMPARTIAL).

Se recommande,

M^{lle} Marthe TISSOT.

La personne bien connue qui a échangé, au café Leber, une montre de dame à clef, argent, portant le nom sur le cadran, contre un remontoir 19 lig. métal, est invitée à en faire le contre-échange rue des Terreaux 17, au 1^{er} étage, si elle ne veut pas s'attirer des désagréments. 467

A louer

de suite une belle et grande CAVE, située à la rue de la Promenade 11. Elle conviendrait plus spécialement à un marchand de vins. S'adresser à M. Ch.-U. Sandoz, notaire, rue de la Promenade 1. 438

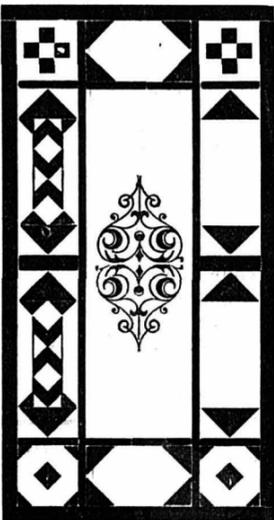
BOUCHERIE Ed. Schneider
rue du Soleil 4.

V viande de gros bétail, première qualité, à 75 c. le demi-kilo.

Beau gros veau, première qualité, à 60 c. le demi-kilo.

Souris et choucroute, à 25 cent. le demi-kilo. Se recommande.

580



VITRAUPHANIE

Grande nouveauté

Imitation parfaite des vitraux peints.

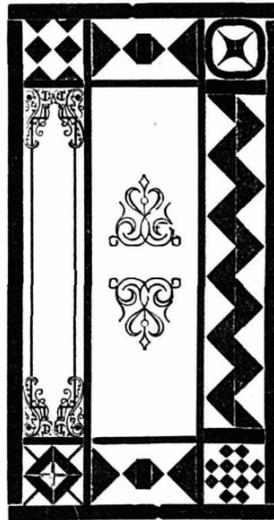
Élégance, Bon marché, Utilité, Solidité.

Adhère complètement au verre, supporte aisément le lavage, 50 à 75 pour cent meilleur marché que tous les articles similaires.

Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonds:

Papeterie A. Courvoisier

Place du Marché.



GRAND BAZAR PARISIEN

46, rue Léopold Robert 46.

GRAND ARRIVAGE DE

PATINS

départ 1 fr. 75 la paire, complets avec leurs courroies. — Un immense choix de CRAMPONS pour la glace, depuis 1 fr. 25 la paire. 13448

1892

Calendriers à effeuiller

AGENDAS

LIBRAIRIE A. COURVOISIER

Place du Marché

HOTEL de la VUE DES ALPES

Les Alpes sont parfaitement visibles ces jours, aussi les promeneurs qui se dirigeront de ce côté, jouiront-ils d'un panorama magnifique.

Ils trouveront au restaurant d'excellentes consommations, consistant en: Fromage d'Emmenthal, Charcuterie paysanne, etc., arrosés de vins vieux de 1^{re} qualité.

Les traîneaux sont favorisés d'excellents chemins. 435

TAILLEUSE. M^{lle} VOUMARD, rue du Parc 5, au 2^{me} étage, se recommande aux dames de la localité, ainsi qu'à ses anciennes pratiques pour de l'ouvrage à la maison. Prix modérés. 369-0

Confiture aux pruneaux

à 60 cent. le demi-kilo. 274

CONFISERIE DOUILLOT

Secrets. A vendre de belles ébauches pour secrets américains. — S'adresser à M. Guillaume Debrot, rue Jaquet-Droz 39, au quatrième étage. 189-3

Demande de pensionnaire

Un instituteur prendrait en pension un garçon désirant apprendre l'allemand. Bonne école secondaire. Surveillance consciencieuse; vie de famille. Prix modéré. Meilleures références. — S'adresser à M. N. Schlegel, Bätterkinden, (Berne) 424

A vendre

par occasion exceptionnelle, un lavabo avec marbre et glace, une commode, trois tables carrées dont une avec feuillots, deux douzaines chaises en bois dur, un service à six potagers neufs, un potager avec bouilloire et robinet, deux potagers usagés avec tous les accessoires, un piano Erath, deux tables de nuit, un lit en fer, deux petits lits d'enfant, trois berceaux, deux lits complets, un bois de lit neuf, trois régulateurs avec cabinets et sonneries, deux pupitres, deux canapés Louis XV, 2 malles de voyage, un bureau à 8 corps, une layette, trois tabourets en bois dur, un tour à arrondir, un burin fixe et un comptoir de café. — S'adresser rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée 380

A louer pour Saint-Georges 1892

à la RUE DE LA RONDE

Un magasin; 184
Un logement de 3 pièces.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleur. Un très bon tailleur se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. Il ira aussi dans les environs. Réparations, dégraissage. Travail prompt et soigné. Prix modiques. — S'adresser rue de l'Envers 26, au rez-de-chaussée. 216

Avis aux fabricants

On demande des démontages à faire à la maison. — S'adresser rue du Premier Mars 13, au magasin. 434

Leçons de zither. M^{lle} HALDI-MANN, rue du Parc 90, se recommande pour des leçons de zither. Prix modérés. — A la même adresse, on demande à acheter une zither d'occasion. 884

FACTURES MEMORANDUMS CARNETS Papeterie A. Courvoisier ÉTIQUETTES REGISTERES PLACE DU MARCHÉ

1892 CALENDRIERS de BUREAUX à très bas prix. Librairie A. Courvoisier

A LOUER pour Saint-Georges 1892 un premier étage de 3 pièces et dépendances avec corridor fermé et une chambre de fille; le tout exposé au soleil. Grande cour et jardin. S'adresser au notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 725 5

Guillocheur. Un bon guillocheur pouvant disposer de quelques heures par jour cherche une place. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 706 8

Sommelière. Une jeune allemande, âgée de 17 ans, cherche une place comme sommelière dans un café. S'adresser chez Mme Thomann, Bureau de placement, rue du Parc 21. 707 3

Remonteur. Un bon remonteur-acheteur de 16 ans de toute moralité, ayant travaillé dans la même maison, demande une place dans un comptoir ou à défaut de l'ouvrage à la maison. S'adresser rue du Puits 25, au deuxième étage. 709 3

Une personne connaissant les travaux d'un ménage demande de suite une place de servante ou pour des journées. S'adresser chez M. Gerber, rue de l'Hôtel-de-Ville 41. 711 3

Graveur. Un homme marié, âgé de 25 ans, sachant un peu tout faire et régulier au travail, cherche de suite dans la localité une place de graveur. S'adresser rue du Collège 7, au premier étage. 576 5

VOYAGEUR EN HORLOGERIE, visitant depuis 12 ans consécutifs la clientèle horlogère de toutes les provinces d'Allemagne désire entrer dans une maison d'exportation. Offres sous initiales P. S. 2, Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 613 4

Une fille de 19 ans, connaissant les travaux d'un ménage, demande de suite une place de servante; de préférence où elle pourrait apprendre le français. S'adresser rue de l'Industrie 22, au deuxième étage. 629 2

Une jeune fille cherche une place pour servir dans un magasin. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 630 2

Servante. Une servante de toute confiance, connaissant tous les travaux d'un ménage, cherche à se placer pour le 1^{er} février. S'adresser chez M. Dubois, rue du Pont 17. 645 2

Une demoiselle sachant les deux langues, cherche une place dans un magasin quelconque de la localité. S'adresser rue du Collège 24. 587 2

Fondeur-dégrossisseur demande une place pour tout de suite ou dans la quinzaine; certificats à disposition. S'adresser rue Fritz Courvoisier 38 A, au pignon. 588 2

Cuisinière. Une demoiselle forte et robuste demande une place comme cuisinière dans une grande maison. Certificats à disposition. 592 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une réglisse connaissant la partie à fond, se recommande pour les réglages plats et Breguets avec les vibrations 16200 et 18000, de même que pour le coupage de balanciers. Ouvrage prompt et soigné. S'adresser, par écrit, sous initiales B. C. D. 526, au bureau de l'IMPARTIAL. 593 2

Une jeune fille cherche une place pour aider dans un ménage. S'adresser à M. Noger, Place d'armes, n° 10 B. 598 2

Une dame ancienne institutrice, connaissant très bien le français et suffisamment l'anglais, cherche un emploi dans un bureau, comptoir ou magasin, pour faire les écritures ou pour toute autre occupation. Elle se contenterait d'un modeste salaire. 416-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un petit atelier désire entrer en relations avec une maison qui lui fournirait boîtes et mouvements pour le terminage de la montre métal et argent. Ouvrage prompt et fidèle. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 649 1

Une personne d'un certain âge, de toute confiance, se recommande pour faire des chambres. S'adresser rue des Terreaux 25, au 1^{er} étage. 519 1

Une demoiselle demande à faire des chambres ou des ménages; elle se recommande aussi pour la lingerie. S'adresser rue du Parc 91, au pignon. 520 1

Graveur. On demande pour le dehors un bon graveur de lettres connaissant un peu le décor et régulier. S'adresser à M. Ducommun, rue de la Ronde 28. 708 3

Peintre. On demande de suite une peintre en cadrans, ainsi qu'un assujetti émailleur. 704 3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande une apprentie tailleuse logée et nourrie chez ses parents. 705-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme de 14 à 16 ans pour aider à l'atelier et faire les courses. S'adresser, de 10 heures à midi, rue du Parc 94, au rez de chaussée. 710 2

Polisseuses. On demande de bonnes polisseuses de débris, aciers et carrés, et doreurs. S'adresser au comptoir rue de l'Hôtel-de-Ville 19, au 3^{me} étage. 729 3

Couturière. On demande une ouvrière couturière pour corsages. Pressé. Beaux gages. 619 5 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Employé. On demande un employé au courant de la fabrication et ayant une belle écriture. S'adresser Case 2104, Poste restante. 518 4

Apprenti. Dans une banque de la localité, on demande un jeune homme intelligent comme apprenti. Entrée immédiate ou commencement avril. 655-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Employé. Une maison d'outils et fournitures d'horlogerie en gros demande un employé au courant de la partie, ainsi qu'un APPRENTI. S'adresser à M. Krentter, rue Jaquet-Droz 32. 663 3

Filles. On demande pour le dehors plusieurs filles sachant mettre la main à tout; jage de 25 à 30 francs par mois. Plus une assujettie polisseuse de boîtes. S'adresser au bureau de placement, B. Kämpf, rue Fritz Courvoisier 18. 679 3

Pendants. Un bon ouvrier faiseur de pendants sur or connaissant la partie à fond, pourrait entrer de suite à l'atelier G. Augsburg. 680 3

Quatre assujetties chimistes sont demandées immédiatement. Travail suivi. S'adresser à Mme Hélin, rue du Puits 1. 681 4

Apprentie. On demande une apprentie pour le repassage de chemises à neuf. S'adresser chez Mme A. Rihs, rue de la Promenade 19, au rez-de-chaussée. 682 3

Remonteurs. Plusieurs remonteurs sont demandés de suite. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 683 3

Secrets. Deux bons ouvriers faiseurs de secrets américains, ainsi qu'un apprenti peuvent entrer de suite. S'adresser rue du Grenier 1, au 3^{me} étage. 684 3

Tailleuses. On demande, à l'amé, une ou deux ouvrières sérieuses, très au courant des corsages. S'adresser chez Mme Held-Perrenou, couturière, quai Perdonnet, à Vevey (O. Y. 2130) 538 3

Jeune homme. On demande un jeune homme de 18 à 20 ans sachant limer pour aider à divers travaux et nettoyer un logement. 611 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servantes. On demande pour entrer de suite plusieurs bonnes servantes sachant bien cuire et faire tous les travaux de ménage. Références sont exigées. S'adresser au bureau de Placement Eug. Grosclaude, rue du Parc 89. 618 2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour s'aider dans un petit ménage. S'adresser rue Jaquet Droz 27, au 2^{me} étage, à droite. 620 2

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de boîtes acier, pour les genres soignés. Inutile de se présenter sans preuves de capacité et de bonnes recommandations. S'adresser à la Fabrique de boîtes de Noir-la-gue. 621 2

Journalière. On demande de suite une femme de ménage propre et de toute confiance, disponible chaque jour de 7 à 10 h. du matin et de 7 à 8 heures du soir. S'adresser rue du Temple Allemand 49, au 2^{me} étage. 622 2

Sertisseuse. On demande un Locie, chez des personnes de toute moralité, une jeune ouvrière sertisseuse de pierres moyennes. Chambre et pension. Vie de famille. S'adresser chez M. James Gabus, Grande-Rue 147, Locie. 558 2

Apprenti mécanicien, sérieux, est demandé de suite chez M. Ch. Reymond, mécanicien, rue de l'Eauvers 28. 591 2

Remonteurs. On demande deux bons remonteurs pour petites pièces. Un travail régulier est exigé, ainsi qu'une bonne moralité. S'adresser chez M. Ch. Matthey, au Rocher, Neuchâtel. 590 2

Guillocheur. A l'atelier J. Soguel, rue Neuve 11, un bon ouvrier guillocheur est demandé. Inutile de se présenter si on ne connaît pas son métier à fond. 589 2

Commissionnaire. On demande un jeune garçon intelligent pour faire les commissions dans un comptoir de la localité. 515 1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs en chambre ayant exclusivement l'habitude de remontoirs 10 lignes, sont invités à déposer leurs prix, sous initiales A. P. C. 517, au bureau de l'IMPARTIAL. 517-1

Apprentie. On demande de suite une apprentie réglisse. 510-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage et garder des enfants. S'adresser rue de l'Industrie 19, au 1^{er} étage. 521 1

Servante. On demande, pour le premier février, une bonne servante. S'adresser à Mme Huguenin-Zbinden, rue du Parc 15. 539 4

Appartement. A louer pour cause de départ, pour le 23 avril ou avant si on le désire, un joli appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, exposé au soleil. Prix 500 fr. S'adresser rue de la Demoiselle 60, au rez-de-chaussée. 718 3

Chambre. A louer de suite, à une dame ou demoiselle de toute moralité, une petite chambre meublée. S'adresser rue du Parc 23, au troisième étage. 715 3

Chambre. A louer à une personne solvable, une chambre meublée. Prix, 14 fr. par mois. S'adresser Boulevard du Petit Château 3, au 2^{me} étage, à gauche. 719 3

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une chambre meublée. S'adresser rue du Collège 27 A, au 1^{er} étage. 720 8

Chambre. A louer de suite une jolie petite chambre bien meublée, située au centre. S'adresser rue du Grenier 6, au 3^{me} étage. 721 3

Chambre. A louer une belle chambre meublée, à une personne de toute moralité et travaillant dehors. S'adresser rue Daniel Jeanrichard 9, au rez-de-chaussée. 722 3

Chambre. A louer de suite, à un monsieur, une chambre meublée à 2 fenêtres. S'adresser rue de la Promenade 12 A, au rez de chaussée, à droite. 723 3

Chambre. On offre de suite, à un jeune homme travaillant dehors, à partager une jolie chambre meublée. S'adresser rue du Soleil 5, au second étage, à gauche. 721 3

Chambre. A louer pour le 1^{er} Février une chambre bien meublée, à une personne de toute moralité et travaillant dehors. S'adresser rue du Puits 13, au second étage, à droite. 725 3

Chambre. A louer de suite une belle et grande chambre, à deux croisées, meublée ou non; elle peut servir d'atelier. S'adresser rue de la Ronde 28, au 2^{me} étage, à droite. 726 3

Chambre. A louer au centre du village, de préférence à une demoiselle, une chambre meublée, exposée au soleil. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 727 3

Chambre. A louer de suite une belle et grande chambre indépendante avec part à la cuisine au besoin, et pour le 23 avril un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 730 3

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1892 un bel appartement composé de 3 pièces, cuisine, alcôve, dépendances et part à la buanderie, exposé au soleil et dans une maison d'ordre. S'adresser rue du Pont 4, au 3^{me} étage. 664 3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. S'adresser rue de la Serre 87, au 1^{er} étage. 665 3

Chambre. A louer près de la Gare, à des personnes de moralité, une chambre meublée exposée au soleil. S'adresser rue du Parc 77, au premier étage, à droite. 666 3

Chambre. A louer à un ou deux messieurs une chambre meublée. S'adresser à M. Elie Grether-Mayer, rue de la Balance 5. 667 3

On offre la couche de suite à un garçon tranquille. S'adresser rue de l'Industrie 21, au premier étage, à droite. 668 3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. S'adresser chez M. Bille, rue du Progrès 49. 669 3

Chambres. A louer pour le 1^{er} mars prochain deux belles chambres meublées et indépendantes, situées à un premier étage et pouvant être utilisées pour bureau. Position centrale. 670 3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambres. A louer une chambre meublée et une non meublée. S'adresser rue de la Charrière 6 676 3

Logement. A louer un magnifique logement de 4 pièces et cuisine; entrée immédiate si on le désire. Situation splendide; prix modéré 338 5* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour St-Georges un petit logement de 2 ou 3 pièces avec dépendances, situé au soleil. S'adresser rue des Terreaux 25, au 2^{me} étage. 639 2

Appartement. A louer pour le 23 avril prochain un appartement situé au 1^{er} étage, côté du vent, rue Léopold Robert 49, et composé de deux cabinets à une fenêtre, 3 chambres à 2 fenêtres, cuisine et dépendances. 646 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. On offre à louer, pour St Georges prochaine, un joli petit appartement avec dépendances, situé près de la Poste et au soleil. S'adresser rue Jaquet-Droz 28. 636 2

Rez-de-chaussée. A remettre pour la Saint-Georges 1892 un rez-de-chaussée avec sous-sol, situé près de l'Hôtel des Postes, et pouvant être transformé en magasin au gré du preneur. S'adresser à M. A. Theile, architecte, rue du Doubs 93. 626 2

Chambre. A louer, pour le 1^{er} février, à 1 ou 2 messieurs de toute moralité et travaillant dehors, une chambre meublée, indépendante et au soleil. A défaut on la louerait non meublée. 631-2 S'adresser rue du Puits 15, au magasin.

Chambre. A remettre de suite, à un monsieur une chambre meublée exposée au soleil. S'adresser rue de la Place d'Armes 18, au rez-de-chaussée. 640 2

Cabinet. A remettre de suite un cabinet non meublé ou une grande chambre exposée au soleil. S'adresser rue de la Demoiselle 122, au second étage, à gauche. 641 2

Chambre. A remettre de suite à des personnes de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée. S'adr. rue des Granges 10, au 2^{me} étage. 642 2

Chambre. A louer, à une personne de toute moralité, une chambre. S'adresser à Mme veuve E. Bosso, rue Fritz Courvoisier 29 B. 643 2

Chambre. A louer une belle chambre non meublée, situé au centre des affaires. 644 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour le 23 avril de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser chez M. Ch. Sommer, rue de l'Hôtel-de-Ville 28. 577 2

Magasin. A louer de suite, au centre des affaires, un magasin avec ou sans logement. 14159 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée à deux lits. S'adresser Café Pelletier, au premier étage, rue du Premier Mars (Progrès 9 B). 575 2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. S'adresser rue du Collège 12, au rez-de-chaussée. 580 2

Chambre. A louer de suite, à un ou deux messieurs d'ordre et travaillant dehors, une belle chambre meublée et indépendante. S'adresser rue de la Serre 14. 581 2

Chambre. A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une belle chambre meublée, à deux fenêtres, exposée au soleil. 585 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer deux jolies chambres contiguës et indépendantes, meublées ou non, exposées au soleil et situées sur la place du Marché. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 586 2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. S'adresser rue de l'Industrie 7, au 1^{er} étage. 594 2

On offre toute moralité. A la même adresse, une lessiveuse se recommande pour laver du linge à la maison promptement et soigneusement. S'adr. chez M. Boss, rue de la Ronde 28, au premier étage. 595 2

Chambre. A louer de suite, au centre des affaires, une belle grande chambre au soleil levant, entièrement indépendante. 596 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre indépendante, meublée ou non, à une ou deux personnes solvables et de moralité. S'adresser rue du Parc 90, au 2^{me} étage, à droite. 597 2

Appartement. On offre à louer, pour St-Georges 1892, un petit logement avec dépendances, dans une maison d'ordre. S'adresser chez M. D' Ruch, rue du Premier Mars 10. 540 1

Cabinet. A louer de suite un cabinet meublé. S'adresser rue de la Serre 53, au 1^{er} étage. 511 1

Chambre. A louer, à une personne de toute moralité, une chambre meublée, située au centre du village. S'adr. au bure au de l'IMPARTIAL. 526 1

Chambres. A louer de suite deux chambres meublées. 536 1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cabinet. On offre à louer un cabinet meublé, à 1 ou 2 messieurs de toute moralité et travaillant dehors. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 541 1

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, au soleil, à un ou deux messieurs. S'adresser rue des Terreaux 27, au premier étage. 511 1

Chambres. On offre à louer 2 chambres antiques, contiguës, indépendantes, non meublées, situées à la «Fia», Boulevard de la Gare. S'adresser à M. G. Stauffer, rue Jaquet-Droz 8. 543 1

Chambre. A remettre de suite une belle petite chambre meublée ou non. S'adresser rue de la Demoiselle, n° 12 A, au 2^{me} étage, à droite. 544 1

Chambres. A louer de suite trois grandes chambres indépendantes qui peuvent être utilisées comme bureaux ou comptoir, situées au premier étage de la rue Neuve 9. 548 1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. Une dame offre à partager sa chambre avec une dame ou demoiselle de moralité; entrée de suite. S'adresser rue Fritz Courvoisier 24, au premier étage, à droite. 545 1

Un jeune homme de toute moralité demande à louer, pour le 1^{er} Mars prochain, deux chambres meublées (salon et chambre à coucher) et indépendantes, situées au centre du village et exposées au soleil. 688 3 S'adresser, par écrit, Case 854.

Appartement. Un ménage de trois personnes, aimant l'ordre, demande à louer, pour le 23 Avril prochain, un logement de deux ou trois pièces. 689 3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Des personnes demandent à louer pour Saint-Georges 1892 un appartement de 4 pièces et corridor. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 485 1

On demande à acheter d'occasion un large FAUTEUIL pour malade. S'adresser rue de la Paix 49, au magasin. 711 3

Piano. On demande à acheter d'occasion un beau et excellent piano. Paiement comptant. 632 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Piano. On demande à acheter de suite un beau et bon piano. 600 2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre des roues en fer, ainsi qu'une dite en bois, plus une machine économique en cuivre pour laver le linge. S'adresser rue du Grenier 41 B. 712 3

A vendre l'outillage complet pour embouteiller, ainsi qu'un tour à engager, nouveau système, avec pince universelle et burin-fixe; un établi portatif en bois dur, avec 5 tiroirs, dont 2 zingués. S'adresser à M. Louis Kuntz, rue Fritz Courvoisier, 23 A. 667 3

A vendre un tour à gouges, un tour à lapidaires à débris et bouts de carrés ainsi que des tours de polisseuses. S'adresser chez M. J. Magnin, mécanicien, rue de la Paix 21. 604 2

A vendre un bon chien pour la garde pure race danois, mouton d'un beau gris, âgé de 18 mois. S'adresser à M. Edouard Affolter, rue Daniel Jeanrichard 19. 603 2

A vendre à bas prix deux petits fourneaux en fonte, dont un pouvant être utilisé pour repasseuse. S'adr. rue de la Charrière 19, au 2^{me} étage. 577 1

A vendre un lit en noyer avec paillasses à ressorts, un lit de fer, les deux à deux places, et un établi en chêne. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 546 1

Perdu un diamant de vitrier. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 714 3

Perdu dans les rues du village une fleche en écaille pour cheveu. La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 656 3

Perdu dimanche depuis la rue de la Promenade à l'endroit appelé La Loge un bracelet, corail et or. Prière de le rapporter, contre très bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 636 3

Perdu Jeudi soir 14 courant, de la gare au Bazar de l'Abéille, un montre argent, remontoir 20 lignes. La rapporter, contre récompense, au Bazar de l'Abéille. 631 2

Egaré ou remis à faux, six boîtes légers, arg. galonné, fines, N° 14615 à 20. Les rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 634 2

Perdu en montant la rue de l'Hôpital, un collier en argent. Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 637 2

La personne qui a pris soin d'un temple François jeudi, est priée de le rapporter rue Léopold Robert 54, au deuxième étage. 602 2

Perdu une boucle d'oreille en or. La rapporter, contre récompense, chez M. E.-E. Jacot, fondeur, rue de la Ronde 27 A. 601 2

Trouvé une montre. La réclamer, contre désignation et frais d'insertion, rue de la Demoiselle 99, au 2^{me} étage, à gauche. 635 2

Monsieur Lévi Bourquin, Monsieur et Madame Fritz Bourquin-Billon et leurs enfants, Monsieur et Madame Léopold Bourquin-Tschanz, Monsieur et Madame William Lequereux-Bourquin, Messieurs César et Georges Perroud, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Ami Perrenoud-Bourquin et ses enfants, aux Brenets, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur et tante Mademoiselle Fanny Bourquin décédée le 18 janvier courant, dans sa 49^e année, après une pénible maladie, à Ekaterinbourg (Russie). La Chaux-de-Fonds, le 19 Janv. 1892. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 685 1

ROCAMBOLE

par **Ponson du Terrail**

Rocambole est le roman le plus dramatique qui existe

MAGNIFIQUES ILLUSTRATIONS PAR KAUFMANN

JULES ROUFF & Co, Editeurs, Cloître Saint-Honoré 14, PARIS

10 cent. la livraison,
Gratis partout
la première livraison.
A l'Agence des Journaux, Boulevard du Théâtre 7, Genève, et dans tous ses dépôts en Suisse.

10 cent. la livraison.
Gratis partout
la première livraison. 692-1
dans tous ses dépôts en Suisse.

CASINO-THÉÂTRE

Direction LACLAINDIÈRE (V^e année).

Jeudi 21 Janvier 1892

Bureaux à 8 h. Rideau à 8 1/2 h. très précises.

HAYDÉE ou le Secret

Opéra-comique en 3 actes. Paroles de Eugène Scribe. Musique d'Auber.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 654-2

L'entrée par la ruelle du Casino se fera comme le dimanche quart d'heure avant l'ouverture des bureaux.

AVIS. — Un vestiaire se trouve au premier étage, chez Mme Evard-Sagne.

TOUS LES DIMANCHES sans exception, à 2 1/2 heures,

Matinée

L'annonce de la veille donnera la composition du spectacle.

CASINO-THÉÂTRE

Direction LACLAINDIÈRE

- Samedi 6 Février 1892 -

GRAND BAL paré et masqué

PRIX D'ENTRÉE:

3 fr. pour les messieurs. 2 fr. pour les dames.

A partir du lundi 18 janvier, les cartes seront à la disposition du public, chez M. Bertrand, café du Casino.

Le public trouvera au Foyer du Casino le vendredi 22 et le vendredi 29, de 5 à 10 h. du soir, un grand choix de costumes en location. 565-3*

Café-Restaurant CADOSCH

5, Passage du Centre 5.

- TOUS LES SAMEDIS -

Tripes - Tripes

Tous les jours,

TÊTE DE VEAU

Volailles, Gibier, Bécasses, Poissons.

Dîners et Soupers à prix fixes, depuis 1 fr. 20 (vin compris).

Restauration à toute heure. 699 5

Café de l'Écusson fédéral

5, rue de la Boucherie 5.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

à 8 heures,

Souper aux tripes

BILLARD au premier étage.

14869 4 D. GENTON.

CONFISERIE - PATISSERIE

H. Buffat

8, rue des Terreaux 8.

CONFITURES variées

Confiture aux pruneaux

à 60 cent. la livre. 671-3

Boucherie-Charcuterie de l'Arsenal

19 A, rue Léopold Robert 19 A.

V viande de gros bétail, première qualité, à 65 c. le demi kilo.

Gros veau, à 60 c. le demi kilo.

661-3 Joseph STADELMANN.

Ressorts.

On demande à acheter quelques centaines de grosses de ressorts de montres; rebuts pour l'exportation. — Adresser les offres Poste restante Case 2104. 609-5

ON DEMANDE

de bonnes ouvrières réglées très habiles, pour le posage des spiraux plats. S'adresser Fabrique d'horlogerie J.-J. Badollet, Usine des Charmilles, Genève. (H-423-X) 677-1

DEMANDEZ LES POTAGES COMPLETS

MAGGI

chez M. L. E. Robert, négociant, aux Verrières 691 1

ANCIENNE DISTILLERIE ELISE GILLIARD & Cie, FLEURIER

MM. Burri & Vaucher, employés pendant de nombreuses années dans la maison prénommée, dont ils connaissent à fond les procédés de fabrication, sont à même d'offrir des produits de premier choix. Absinthe extra, Vermouth, Liqueurs fines, Sirops, etc. En vente dans les principaux cafés et épiceries. La qualité supérieure de nos marchandises, ainsi que les soins apportés dans la fabrication, nous sont un sûr garant de satisfaire la clientèle.

Agent général pour le canton de Neuchâtel, M. Albert Montandon, voyageur de la maison Dessalle, rue du Progrès 30, Chaux-de-Fonds. En vente dans les magasins suivants: M. V. Zélim Béguin, Jules Froidevaux, Aloïde Guinand, Ch.-F. Redard, Perret Savole, etc. Se recommande. 11210-7

TOILETTE-LANOLINE

Le meilleur remède domestique

contre les rugosités de la peau, les crevasses, les gerçures aux mains et aux lèvres.

Meilleur remède contre les brûlures, les engelures, les contusions et l'irritation de la peau.

Meilleur remède pour le maintien d'un teint frais et pour les enfants écutés.

Meilleur remède contre les hémorroïdes. 690 12

En tubes à 60 centimes dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds.

CAISSE DE RENTES SUISSE, A ZURICH

FONDÉE EN 1857

Société nationale d'assurances sur la vie.

Mutualité absolue. — Tout le bénéfice aux assurés. — Conditions très libérales.

S'adresser pour prospectus, renseignements et propositions d'assurances, à M. GOTTLIEB STAUFFER, négociant, rue Jaquet-Droz n° 8, agent principal pour la Chaux-de-Fonds. 14346-21

Le Bureau est ouvert de 9 à 10 heures du matin.

Cuisine française

Escargots extra

MARRÉE

Taverne Alsacienne

MICHEL BILGER

Bière renommée de la Grande Brasserie du Pont, à Saint-Imier.

RESTAURATION

Dîners et Soupers à tous prix à toute heure. 14285 10*

VIANDES FROIDES ASSORTIES

Commanditaire. Un horloger sérieux cherche un commanditaire ou un associé ayant un apport de 4 à 5000 fr. au moins, pour l'exploitation d'une nouvelle invention importante en horlogerie. — Adresser les offres Case 34, la Chaux-de-Fonds. 662 5

ÉPICERIE Alf. Jaccard

rue de la Demoiselle 37.

Miel pur

de la 704-6

Société d'Apiculture de Neuchâtel

Confiture aux pruneaux

Boulangerie. On demande à louer une bonne petite boulangerie bien achalandée. 703-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bon Beurre

à fondre, à 1 fr. 25 la livre.

AU MAGASIN DE

COMESTIBLES

CHARLES SEINET 466-4 10, Place Neuve 10.

Pensionnaires. On demande de suite quelques bons pensionnaires. — S'adresser rue de la Ronde 6. 625-2

Vin médicinal de Tokay

de Ern. STEIN

Seule maison qui fait contrôler ses vins officiellement. En vente chez Stierlin & Perrochet, rue du Premier Mars 4, la Chaux-de-Fonds. 13702 34

POUR ST-MARTIN 1892

à louer un appartement au premier étage, rue Léopold Robert 21, composé de 8 pièces, cuisine, dépendances et jardin. S'adresser à la Banque Veuve P.-F. Courvoisier. 14457-2

Commanditaire

Pour une fabrication, qui est connue à l'étranger depuis de longues années et avantageusement à cause de ses produits soignés, on cherche pour agrandissement et pour pouvoir convenablement exploiter la renommée acquise un commanditaire. Capital demandé, 80,000 fr. — S'adr. sous chiffres L. H. S. 533, Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 698 6

Chaque semaine,

MORUE dessalée

Au magasin de Comestibles

CHARLES SEINET

Place Neuve 10. 465-17

Aux parents! On demande à Kalnach (Berne), pour y apprendre l'allemand dans de bonnes écoles et s'occuper de différents travaux de campagne, un jeune garçon. Vie de famille. — S'adresser à Mme veuve Marie Köhli Bartlis, à Kalnach. 697 3

Influenza

Cet hôte importun nous menace de nouveau, d'une manière plus inquiétante encore que lors de sa première visite d'il y a deux ans. Les cas mortels sont plus nombreux. C'est devenu un devoir pour chacun d'observer l'apparition des premiers symptômes et d'employer immédiatement les remèdes propres à enrayer le mal.

Ainsi que le prouvent les résultats obtenus pendant la première épidémie, le célèbre **PAIN-EXPELLER** à la marque ancre a mérité la première place parmi tous les remèdes domestiques employés à cet effet. Tous ceux qui, en temps opportun, ont fait usage de cette friction si universellement appréciée, sont demeurés épargnés ou du moins la maladie a été bénigne. Ce fait est suffisant pour engager chacun à se munir d'un remède qui calme les douleurs et réussit à les éloigner; d'autant plus que le flacon ne coûte que un franc. Dépôts dans presque toutes les pharmacies. — Seul véritable à la marque ancre. 8809 32

A louer

pour St-Georges 1892 un appartement de 3 pièces, cuisine, alcôve et corridor fermé, ainsi qu'un autre de deux pièces, cuisine et dépendances;

Pour la même époque ou plus tard, un magasin avec ou sans appartement, pouvant être employé avantageusement pour un commerce d'épicerie, le tout situé au centre du village.

Pour St-Martin 1892 et St-Georges 1893 plusieurs appartements de 2, 4 et 6 pièces dans deux maisons, qui seront construites à la rue du Nord avec tout le confort moderne; plus deux sous-sols de 3 grandes pièces, dont un surtout conviendrait pour atelier. — S'adresser de une à deux heures après midi, au bureau de M. J. Schenholzer, rue Fritz Courvoisier 29. 702 6

Huîtres fraîches

à 7 francs la caisse de cent et 1 fr. la douzaine.

ESCARGOTS

Mode de Bourgogne

par 10 douzaines à 50 centimes.

Vin de Châblis

Au magasin de Comestibles

CHARLES SEINET

place Neuve 10. 12763-10

Un comptable sérieux demande des écritures à domicile. Tenue de livres, Correspondances françaises et allemandes. Traductions. Discretion absolue. — Prière de s'adresser, sous initiales R. A. T. 456, au bureau de l'IMPARTIAL. 456 2

MADemoiselle BIENZ

rue de la Paix 17. 8816-3

LEÇONS DE ZITHER

Brevet du conservatoire de Munich, Leçons d'Anglais, d'Allemand et de Français. Traductions de livres ou pour bureaux. — Prix très modérés.

Amphithéâtre du Collège primaire

Mercredi 20 Janvier 1892

à 8 1/2 h. du soir,

- SECONDE SÉANCE -

DE

M. LOUIS BRIDEL

professeur de droit à l'Université de Genève

SUJET

Droits et devoirs respectifs des époux

Prix pour chaque séance isolée, 1 fr. 50
Moitié prix pour les membres du corps enseignant et les Sociétés de secours mutuels 614

Billets à la librairie A. Courvoisier et le soir à la porte.

BUREAU DE CONTROLE

L'assemblée générale des intéressés au Bureau de Contrôle de la Chaux-de-Fonds aura lieu le vendredi 22 janvier 1892, à 8 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Il sera délivré des cartes d'introduction aux personnes non convoquées qui justifieront auprès de l'Administration suisse, jusqu'au vendredi 22 courant, à midi, de leur qualité d'intéressé 563-1

L'Administration du Contrôle.

Bal masqué. Deux étrangers cherchent des demoiselles sérieuses pour le Bal masqué du 6 février. — S'adresser, sous initiales S. C. 140, Poste restante, en ville. 700-3

AVIS à MM. les fabricants

Nouveau modèle de BOITES lépinez et grands guichets, système plus économique et plus pratique que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, permettant de conserver la décoration dans toute sa fraîcheur quoique la montre se porte chaque jour. Téléphone

S'adresser à MM. Cornut & Huguenin, monteurs de boîtes en tous genres, rue du Grenier 24, Chaux-de-Fonds.

Cession de droit au brevet à vendre pour boîtes de montres argent. S'adresser à M. F. Jeanneret, rue du Doubs 65. 608 5

Magasin F.-A. Jacot-Courvoisier

10, RUE DU PARC 10,

(maison H. REBMANN, photographe).

Viande salée et fumée. Choucroute. Soufflé. Haricots secs. Saucisses de Francfort. Jambon crû pour malades. Liqueurs fines et ordinaires. Quina au Malaga. Desserts. Conserves assorties. 13426 17

Avis aux ménagères

Si vous voulez allumer rapidement votre feu et éviter tout accident avec le pétrole, procurez-vous L'ALLUME-FEU fabrication toute spéciale de la maison Alder-Hohl, à Saint-Gall. Prix du paquet, 35 c. — Seuls dépôts à la Chaux-de-Fonds, chez MM. Jules Froidevaux, rue du Parc 66, et David Hirsig, rue du Versoix 7. 610-2

Découpages

en tous genres or, argent, métal. Spécialité chiffres or pour graveurs. — S'adresser rue du Doubs 83, au pignon, 11027-2

A VENDRE

un coffre-fort, un régulateur et une balance Grabhorn, le tout en parfait état. 628-2 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer

un magasin avec logement, le tout situé dans une rue très fréquentée. Convientrait pour tout commerce ou industrie. Entrée de suite. S'adresser à l'Étude Monnier, avocat, place de l'Hôtel-de-Ville 5. 14576-6

Pensionnaires. On demande quelques bons pensionnaires. — Une bonne journalière demande quelques journées pour laver, écurer ou pour laver du linge à la maison. — S'adresser rue Jaquet-Droz 39, au pignon. 433 1

Corsets. Mme RENGGLI, corsetière,

Rue de la Paix 55 bis,

informe sa bonne clientèle et le public en général qu'elle a reçu un grand choix de beaux corsets, et elle se recommande par la même occasion pour les corsets sur mesure. 14452-2